



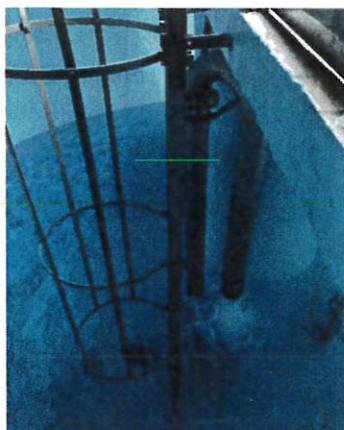
## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE – 2022

*L'histoire commence là, le captage de  
l'eau à la source ...*



*puis débarrassée des  
fines particules d'argile,  
l'eau désinfectée poursuit son chemin ....*

*Après une chute vertigineuse l'eau se prépare, lorsque vous ouvrez un  
robinet, elle se met en mouvement ...*



*Si elle n'est pas ralentie par une fuite entre temps, elle  
finira sa course ....*



*là, chez vous, après 2 jours de voyage et sans doute plusieurs dizaines de kilomètres.*

*Pour que ce petit miracle se produise chaque jour, les femmes et les hommes  
du service public de distribution d'eau potable se mobilisent pour vous.*



## Le mot du Président

Comme nous le confirme les conclusions du diagnostic de notre réseau, le risque de pénurie progresse. Ce n'est pas le printemps 2023 chaud et sec qui nous persuadera du contraire, même si l'été que nous terminons a été plutôt arrosé dans notre région, nous savons tous à présent que seule la pluviométrie abondante de l'hiver permet le rechargement efficace de nos ressources.

Chaque jour suffit sa peine, alors entre autres soucis du quotidien, c'est sur ce sujet que nous concentrons nos efforts ; inlassablement il nous faut combattre les fuites et investir dans la rénovation du réseau. Globalement nous perdons encore 25% de l'eau que nous prélevons chaque jour. L'amélioration du rendement d'une dizaine de pourcent dans le futur doit rester un objectif prioritaire. Alors avec votre accord bien sûr, nous allons continuer d'appliquer le plan d'investissement voté l'an dernier. Ensemble, si vous le voulez, nous relèverons ce défi malgré les obstacles et handicaps du moment (coût de l'énergie et hausse du taux d'intérêts entre autres) même si nous devons aller un peu plus lentement que prévu.

Pour conclure, merci à tous, en particulier à toute l'équipe du syndicat souvent confrontée à des tâches délicates il est vrai, mais toujours aidée et encouragée en cela par notre coach et manager Monsieur Arnaud Christian.

### **Préambule :**

Le rapport de l'année 2022, reprend les principaux éléments du service à partir des rapports annuels du Prestataire et aussi des données relatives à l'exploitation du service de la Régie.

Ce rapport doit répondre aux exigences réglementaires de la loi « Barnier » depuis 1995, mais également s'inscrire dans une démarche de transparence initiée en 2009 (décret 2007-675) par la production annuelle du RPQS : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service, cela conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales.

Il s'agit du premier rapport retraçant l'activité sur les 2 entités de gestion suite à la simplification des modes de gestion sur le territoire de l'ex CLT. La consolidation des données facilite la lecture et la compréhension des données. L'enregistrement par les différents services et les méthodes de plus en plus homogènes doivent rendre de plus en plus pertinentes les comparaisons et faciliter leurs analyses.

Vous pouvez également retrouver une partie des indicateurs en consultation libre sur le site : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) ; rubrique « l'observatoire ».

➤ **Ce rapport doit être présenté avant le 31/12/2023 aux membres de votre conseil municipal.**

## LISTE DES COMMUNES PAR MODE DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRINCIPAL 00 - REGIE
Berville sur Mer
Beuzeville
Le Bois-Hellain
Bonneville-La-Louvet
Boulleville
La Chapelle-Bayvel
Conteville
Epaignes
Fatouville-Grestain
Fiquefleur-Equainville
Fort-Moville
Foulbec
La Lande-Saint-Léger
Manneville-La-Raoult
Martainville
Les Préaux
Saint-Benoît-d'Hébertot
Saint-Maclou
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Symphorien
Selles
Le Torpt
Tourville-sur-Pont-Audemer
Toutainville
Triqueville
Vannecrocq

BUDGET ANNEXE 03 - REGIE PRESTATIONS	
Asnières	Les Places
Authou	Lieurey
Bailleul la Vallée	Livet sur Authou
Barville	Malouy
Bazoques	Morainville Jouveaux
Boissy Lamberville	Morsan
Bournainville Faverolles	Neuville sur Authou
Bretigny	Noards
Campigny	Notre Dame d'Epine
Conde sur Risle	Piencourt
Cormeilles	Saint Aubin de Scellon
Drucourt	Saint Benoit des Ombres
Duranville	Saint Christophe sur Condé
Epreville en Lieuvain	Saint Etienne l'Allier
Folleville	Saint Georges du Vièvre
Fontaine la Louvet	Saint Grégoire du Vièvre
Freneuse sur Risle	Saint Mards de Fresne
Fresne Cauverville	Saint Martin Saint Firmin
Giverville	Saint Philbert sur Risle
Heudreville en Lieuvain	Saint pierre de Cormeilles
La Chapelle Hareng	Saint Pierre de Salerne
La Noé Poulain	Saint Pierre des Ifs
La Poterie Mathieu	Saint Siméon
Le Favril	Saint Sylvestre de Cormeilles
Le Mesnil Saint Jean	Saint Victor d'Epine
Le Planquay	Saint Vincent du Boulay
Le Theil Nolent	Thiberville
	Tourville-surPont-Audemer

## SOMMAIRE

<b>1. SYNTHÈSE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS</b>	<b>6</b>
1.1 Synthèse annuelle	6
1.2 Chiffres-clé du service	7
1.3 Analyse	8
<b>2. MODE DE GESTION</b>	<b>11</b>
2.1 Modalités	11
2.2 Coordonnées de la Collectivité	11
2.3 Le Prestataire (territoire de l'ex SAEP CLT)	11
2.4 Population desservie	12
<b>3. LA GESTION ABONNES</b>	<b>13</b>
3.1 Répartition des branchements au 31/12/2022	13
3.1.1 Nombre de branchements	13
3.1.2 Répartition des branchements	13
3.1.3 Branchements neufs	14
3.1.4 Demandes de CU et Permis de construire	14
3.2 Informations sur les abonnés	14
3.2.1 Répartition des abonnés par commune	14
3.2.2 Mutations et services annexes	15
3.2.3 Période de relève - Volumes	15
<b>4. LA GESTION TECHNIQUE</b>	<b>18</b>
4.1 Description des installations	18
4.1.1 Les installations de production	18
4.1.2 Les installations sur le réseau	20
4.1.3 Les ouvrages de stockage	21
4.1.4 Le réseau	22
4.1.5 Appareillages	23
4.1.6 Les compteurs	24
4.2 Le bilan d'exploitation	25
4.2.1 Les volumes produits	25
4.2.2 Les volumes échangés	27
4.2.3 Le rendement du réseau	28
4.2.4 L'indice linéaire de perte	30
4.2.5 Consommation en réactifs de traitement	31
4.2.6 Consommation électrique	31
4.3 Qualité de l'eau	32
4.3.1 Synthèse des analyses ARS et STGS	32

<b>4.4 Les travaux</b>	<b>33</b>
4.4.1 Les interventions d'entretien et de réparations	33
4.4.2 Les travaux de renouvellement	35
<b>5. FACTURATION ABONNES</b>	<b>36</b>
<b>5.1 Les Tarifs</b>	<b>36</b>
5.1.1 Grille des tarifs 2021-2022	36
5.1.2 Composantes et répartition des factures de 120m <sup>3</sup> par commune et contrôle de la conformité du plafonnement de l'abonnement	38
<b>5.3 Les émissions</b>	<b>42</b>
5.3.1 Dispositions contractuelles relatives à la facturation	42
5.3.2 Récapitulatif de facturations émises	43
<b>5.4 Etat des sommes reversées à la Collectivité</b>	<b>44</b>
<b>6. Les impayés</b>	<b>45</b>
6.1 Etat des impayés	45
6.2 Taux des impayés – Situation constatée au 31/05/2023	45

## **ANNEXES**

---

ANNEXE 1 : INDICATEURS DE PERFORMANCE

ANNEXE 2 : RELEVÉ DES PRINCIPAUX ÉCHANGES AVEC LES ABONNES

ANNEXE 3 : DÉTAIL DES RÉPARATIONS SUR LE RÉSEAU

ANNEXE 4 : BILANS ARS

ANNEXE 5 : LISTE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE RÉSEAU

## 1ère partie : Compte rendu technique

### 1. SYNTHÈSE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS

#### 1.1 Synthèse annuelle

REGIE											
DONNÉES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
<b>GESTION ABONNES</b>											
Nombre d'abonnés au 31/12	9 672	9 701	9 837	9 951	10 065	10 199	10 291	10 433	10 499	10 679	1,69%
Nombre de branchements au 31/12	11 172	11 279	11 369	11 467	11 611	11 707	11 547	11 867	12 004	12 170	1,36%
Volumes consommés (en m <sup>3</sup> )	966 800	974 398	1 043 065	985 119	1 072 196	1 084 160	1 101 379	1 054 635	1 075 867	1 176 950	8,59%
<b>GESTION TECHNIQUE</b>											
Volumes produits en m <sup>3</sup>	1 532 652	1 460 223	1 520 097	1 480 855	1 555 738	1 559 086	1 668 533	1 710 177	1 662 672	1 703 481	2,40%
Volumes importés en m <sup>3</sup>	3 079	4 788	4 754	2 837	2 837	3 244	2 573	1 990	1 673	2 193	23,71%
Volumes exportés en m <sup>3</sup>	2 348	1 950	2 037	2 485	2 485	2 248	2 479	2 495	2 188	2 861	23,52%
Volumes mis en distribution en m <sup>3</sup>	1 533 383	1 463 061	1 522 814	1 480 971	1 556 090	1 560 082	1 668 627	1 611 918	1 597 417	1 670 431	4,37%
Rendement primaire du réseau (en %)	63,05%	66,60%	68,50%	66,52%	68,90%	69,49%	66,01%	65,43%	67,35%	70,46%	4,41%
Linéaire de réseau (km)	524,20	550,55	550,55	551,15	551,30	551,52	552,10	529,83	560,07	546,61	-2,46%
Indice Linéaire de Perte (ILP)									1,98	2,13	7,04%

REGIE PRESTATIONS											
DONNÉES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
<b>GESTION ABONNES</b>											
Nombre d'abonnés au 31/12	9 757	9 824	11 126	11 252	11 297	11 369	11 422	11 472	11 519	11 617	0,84%
Nombre de branchements au 31/12	10 605	10 703	12 156	12 232	12 334	12 432	12 503	12 579	12 652	12 739	0,68%
Volumes consommés (en m <sup>3</sup> )	982 322	987 721	1 059 792	1 119 682	1 149 482	1 142 190	1 161 274	1 181 015	1 141 755	1 195 089	4,46%
<b>GESTION TECHNIQUE</b>											
Volumes produits en m <sup>3</sup>	1 348 983	1 362 036	1 488 854	1 551 743	1 568 539	1 539 870	1 566 492	1 617 268	1 598 426	1 601 730	0,21%
Volumes importés en m <sup>3</sup>	1 916	1 542	17 982	23 928	10 940	16 404	11 637	37 197	8 369	6 429	-30,18%
Volumes exportés en m <sup>3</sup>	23 746	23 617	26 925	23 283	11 178	10 088	10 912	71 412	2 984	2 503	-19,22%
Volumes mis en distribution en m <sup>3</sup>	1 327 153	1 339 961	1 479 911	1 552 388	1 568 301	1 546 186	1 567 217	1 583 053	1 603 811	1 605 656	0,11%
Rendement primaire du réseau (en %)	74,02%	73,71%	71,61%	72,13%	73,29%	73,87%	74,10%	74,60%	71,19%	74,43%	4,35%
Linéaire de réseau (km)	691,000	692,200	749,350	754,010	768,710	770,400	777,950	778,150	779,100	778,764	-0,04%
Indice Linéaire de Perte (ILP)									1,68	1,36	-23,53%

## 1.2 Chiffres-clé du service

	REGIE		REGIE PRESTATIONS	
	2021	2022	2021	2022
<b>Les données abonnés</b>				
Nombre de communes	27	<b>27</b>	60	<b>55</b>
Nombre d'habitants desservis	19 996	<b>20 008</b>	20 321	<b>20 097</b>
Nombre total d'abonnés	10 499	<b>10 679</b>	11 519	<b>11 617</b>
dont abonnés domestiques	9 982	<b>10 174</b>	11 516	<b>11 615</b>
dont abonnés non domestiques / Redevables directes agence de l'eau	517	<b>505</b>	3	<b>2</b>
Volume consommé abonnés	1 075 867	<b>1 176 950</b>	1 112 860	<b>1 195 089</b>
Consommation moyenne par habitant (volumes abonnés domestiques en l/habitants/jour)	139	<b>152</b>	149	<b>155</b>
<b>TARIFS : Prix TTC/m3 pour 120 m3</b>				
<u>Tarifs pollution Zone de Base (0,22)</u>	2,60	<b>2,63</b>	<b>Corm, / St Sylv.</b>	
			2,34	<b>2,45</b>
			<b>St P. de Corm,</b>	
			2,46	<b>2,48</b>
			<b>Ex Lieuvin</b>	
			2,87	<b>2,77</b>
<u>Tarifs pollution Zone moyenne (0,38)</u>	2,76	<b>2,80</b>	<b>Ex Thiberville</b>	
			2,37	<b>2,45</b>
			2,20	<b>2,28</b>
<b>Qualité du service</b>				
Taux de conformité des analyses microbiologiques (ARS)	100,00%	100,00%	100,00%	<b>99,15%</b>
Taux de conformité des analyses physico-chimiques (ARS)	100,00%	100,00%	100,00%	<b>99,32%</b>
Présence d'engagements envers le client	oui	<b>oui</b>	oui	<b>oui</b>
Taux de respect du délai d'ouverture des branchements existants	100,00%	<b>100,00%</b>	100,00%	<b>100,00%</b>
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	91,50%	<b>88,00%</b>	89,28%	<b>90,80%</b>
Taux d'interruption de service non programmée	0,41%	<b>0,88%</b>	0,35%	<b>0,34%</b>
Taux de réclamations ( Annexe 2 : Relevé des principaux échanges avec les abonnés)	NC	NC*	34,64%	<b>45,36%</b>
Taux de réponse au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	98,00%	<b>96,00%</b>	100,00%	<b>100,00%</b>
Proportion de lettres en attente	NC	NC	100,00%	<b>100,00%</b>
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	3,76%	<b>3,81%</b>	3,74%	<b>3,21%</b>
Nombre d'échéanciers accordés (facilité de paiement)	NC	NC	<b>399</b>	<b>527</b>

	REGIE		REGIE PRESTATIONS	
	2021	2022	2021	2022
<b>Les Volumes</b>				
volumes produits (m <sup>3</sup> )	1 662 672	<b>1 703 481</b>	1 598 426	<b>1 601 730</b>
Volumes importés (m <sup>3</sup> )	1 673	<b>2 193</b>	121 665	<b>6 429</b>
Volumes exportés (m <sup>3</sup> )	2 188	<b>2 861</b>	121 803	<b>2 503</b>
volumes mis en distribution (m <sup>3</sup> )	1 597 417	<b>1 670 431</b>	1 598 288	<b>1 605 656</b>
Volumes eaux de service (m <sup>3</sup> )	113 090	<b>64 982</b>	23 719	<b>21 638</b>
Volumes consommés autorisés non comptés (m <sup>3</sup> )	3 350	<b>3 860</b>	2 680	<b>3 340</b>
Indice linéaire de volumes non comptés	2,84	<b>2,50</b>	1,76	<b>1,44</b>
Indice linéaire de perte	1,98	<b>2,13</b>	1,68	<b>1,36</b>
Indice linéaire de consommation	5,26	<b>5,90</b>	4,71	<b>4,20</b>
<b>Gestion du patrimoine</b>				
Nombre de stations de production	2	<b>2</b>	9	<b>8</b>
Volume prélevé journalier maximum autorisé (m <sup>3</sup> /j)	4 729	<b>4 729</b>	9 665	<b>9 665</b>
Capacité totale des réservoirs d'eau traitée (m <sup>3</sup> )	7 400	<b>7 400</b>	6 680	<b>6 680</b>
Linéaire de réseau (hors branchements) (kms)	560,07	<b>546,61</b>	779,100	<b>778,764</b>
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	98	<b>105</b>	100	<b>106</b>
Réalisation d'une opération de sectorisation des fuites	oui	<b>oui</b>	oui	<b>oui</b>
Longueur de réseau inspecté pour recherche de fuites par la méthode acoustique (kms)	35	<b>27</b>	28,457	<b>6,193</b>
Nombre de réparation de conduites principales pour fuite ou rupture	43	<b>94</b>	26	<b>38</b>
Nombre d'interruptions de service non programmées	43	<b>94</b>	4	<b>4</b>
Linéaire de réseau renouvelé (kms)	3,48	<b>6,69</b>	9,058	<b>1,839</b>
Linéaire de réseau renouvelé ces 5 dernières années	13,577	<b>15,24</b>	28,122	<b>20,76</b>
Nombre total de branchements	12 004	<b>12 170</b>	12 652	<b>12 739</b>
dont branchements plomb	17	<b>17</b>		<b>-</b>
Nombre de compteurs	12 004	<b>12 170</b>	12 652	<b>12 739</b>
Nombre de compteurs renouvelés	386	<b>410</b>	95	<b>3 925</b>

### 1.3 Analyse

#### Analyse du secteur « Régie » :

##### ➤ Exploitation :

La population du territoire de la Régie poursuit son évolution et voit son nombre d'abonnés progresser de 1% chaque année sur la dernière décennie.

La consommation est en augmentation cette année de façon significative en raison de l'été sec ; plus de 8%, soit une consommation unitaire d'environ 110 m<sup>3</sup>/abonné/an, contre 102 m<sup>3</sup> en 2021.

Le rendement progresse aussi et s'établit à 73,4% malgré une forte activité de réparation de fuites ; 94 réparations sur conduite principale et 57 sur branchement, dont 13 réparations réalisées le soir ou le week-end par le service d'astreinte.

L'eau distribuée est de bonne qualité. La station de traitement par Ultrafiltration de la Fosse Jeannot nous a montré toute son efficacité depuis sa mise en service en septembre 2021.

De mars à septembre la production a été plus importante que l'année précédente avec en juillet 5292 m<sup>3</sup>/jour en moyenne, soit un taux de mobilisation de 112 % et une moyenne annuelle très proche de 100 %.

#### ➤ Travaux :

Près de 6,7 km de canalisations renouvelées et mises en service cette année, sur les communes de Bouleville, Epaignes, Berville sur mer et Selles, soit un taux de renouvellement de 1,2%.

75 branchements nouveaux créés, l'activité est stable, 22 créations de poteaux d'incendie ont été réalisés en 2022.

#### Recette :

Le cout moyen d'un mètre cube d'eau est de 2,80 €TTC (base 120 m<sup>3</sup>, CVP 0,38) en 2022 et sera de 3.01 €TTC en 2023.

#### ✚ Perspectives :

**Démarrage de l'exécution des programmes du plan de renouvellement 2022/2025. Les conclusions du diagnostic sont intégrées progressivement à la programmation des investissements, dont le remplacement des réseaux classés prioritaires.**

**La sécurisation de l'approvisionnement doit être la priorité des priorités, au regard du taux de mobilisation de notre ressource particulièrement en période estivale.**

**L'urgence est de finaliser l'interconnexion avec le réseau d'Heudreville, mais cette solution apportera un secours que très partiel. Il nous faut donc engager sans plus attendre le programme de recherche de nouveau point d'eau tout en poursuivant les efforts en matière de réduction de fuite et en encourageant la sobriété des consommations.**

#### Analyse du secteur « Régie avec prestataire » :

##### ➤ Exploitation :

Sur ce territoire la population ainsi que le nombre d'abonné est assez stable et le volume consommé a progressé de plus de 4% en raison d'un été sec, la moyenne de consommation est de 102 m<sup>3</sup>/Abo/an contre un peu moins de 100 m<sup>3</sup> en 2021.

Le rendement s'améliore, la moyenne reste supérieure à 76 %. C'est le sous-secteur de Corneilles qui se dégrade et celui de l'ex Thiberville qui progresse.

L'eau distribuée est de bonne qualité. L'arrêt de la production depuis le forage de Thiberville est compensé par davantage de sollicitations de la ressource de Bailleul la Vallée et par l'import interne depuis Heudreville en Lieuvin.

➤ Travaux :

Un peu plus de 2 km de canalisations renouvelées et mises en service cette année, sur les communes de, La Noë Poulain, Lieurey, St Georges du Vièvre et Cormeilles, soit un taux de renouvellement de 0.23 % (taux comparativement aux années passées plus faible pour 2 raisons : décalage dans l'exécution et 1,4 km de Ø 300 posé en préparation de l'interconnexion vers le réseau d'Epaignes).

87 branchements nouveaux créés, l'activité est un peu plus dynamique comparativement aux années précédentes.

➤ Recette :

Communes de Cormeilles et St Sylvestre :

2,45 €TTC (base 120 m<sup>3</sup> et CPV 0,22) en 2022, sera de 2,65 €TTC en 2023

Commune de St Pierre de Cormeilles :

2,48 €TTC (base 120 m<sup>3</sup> et CVP 0,22) en 2022, sera de 2,68 €TTC en 2023

Communes ex Lieuvin

2,77 €TTC (base 120 m<sup>3</sup> et CVP 0,22) en 2022, sera de 2.98 €TTC en 2023

Communes de l'ex SAEF de Thiberville :

2,28 €TTC (base 120 m<sup>3</sup>, CVP 0,22) en 2022 et sera de 2.46 €TTC en 2023.

2,45 €TTC (base 120 m<sup>3</sup>, CVP 0,38) en 2022 et sera de 2,65 €TTC en 2023.

✚ Perspectives :

**Démarrage de l'exécution des programmes du plan de renouvellement 2022/2025.**

**Mettre en œuvre un plan d'action pour la reconquête de la qualité d'eau avec la définition des actions prioritaires proportionnées aux enjeux et problématiques spécifiques de chaque ressource.**

**Les sujets transverses aux différents territoires de gestion porteront sur :**

- **Gestion patrimoniale renforcée : mise en place d'une GMAO et le suivi du plan d'action renouvellement réseau 2022/2025,**
- **Consolidation des méthodes d'exploitation par le SIG,**
- **Convergence de la grille tarifaire et de la gestion de la facturation,**
- **Suivi d'indicateurs communs.**

## **2. MODE DE GESTION**

### **2.1 Modalités**

#### **Régie – (ex SIPAEP Beuzeville)**

Le service est exploité en régie directe, ce mode de gestion consiste en la prise en charge directe du fonctionnement de ce service avec ses propres moyens matériels et humains.

#### **Régie avec contrat de prestations (ex SAEP CLT)**

Délégataire : STGS

Date d'effet : 01/01/2022

Durée : 8 ans

Date de fin : 31/12/2029

Avenants : N°1 du 16/12/2022 porte sur le reversement des sommes recouvrées, sur les encaissements et sur la reddition des comptes.

### **2.2 Coordonnées de la Collectivité**

Nom de la collectivité : SIAEP DU LIEUVIN

Le Président : Monsieur Jacques ENOS

Le Directeur Général & Directeur de la Régie d'Exploitation : Monsieur Arnaud CHRISTIAN

Le siège : 133 Rue Albert Sorel – 27210 BEUZEVILLE

Téléphone : 02 32 57 71 11

Mail : [contact@siaeplieuvain.fr](mailto:contact@siaeplieuvain.fr)

Site internet : [www.siaeplieuvain.fr](http://www.siaeplieuvain.fr)

### **2.3 Le Prestataire (territoire de l'ex SAEP CLT)**

Société : STGS

Le responsable de Centre : Monsieur MAUGER Thomas

Adresse : 155 rue des Frères Lumières – 76330 PORT JEROME SUR SEINE

Téléphone : 02 35 95 92 60

Site internet : [www.stgs.fr](http://www.stgs.fr)

<b>Infos utiles</b>	
<p>Régie d'Exploitation de Beuzeville Tél : 02.32.57.71.11 - 24/24h <a href="http://www.siaeplieuvain.fr">www.siaeplieuvain.fr</a> 133 rue Albert Sorel - 27210 Beuzeville</p>	<p>Prestation de Service-STGS Tél : 09.69.32.69.33 - 24/24h <a href="http://www.stgs.fr">www.stgs.fr</a> 1 ZA du Castel - 27450 Lieurey</p>
<p>du lundi au vendredi : 9h00/12h00 - 14h00/17h00</p>	

## 2.4 Population desservie

BUDGET PRINCIPAL 00 - REGIE		BUDGET ANNEXE 03 - REGIE PRESTATIONS			
Berville sur Mer	689	Asnières	347	Lieurey	1 517
Beuzeville	4 735	Authou	340	Livet sur Authou	162
Le Bois-Hellain	215	Bailleul la Vallée	101	Malouy	164
Bonneville-La-Louvet**	833	Barville	82	Morainville Jouveaux	375
Boulleville	1 228	Bazoques	144	Morsan	114
La Chapelle-Bayvel	387	Boissy Lamberville	372	Neuville sur Authou	196
Conteville	1 027	Bournainville Faverolles	487	Noards	54
Epaignes	1 586	Bretigny	143	Notre Dame d'Epine	72
Fatouville-Grestain	736	Campigny	1 122	Piencourt	169
Fiquefleur-Equainville	758	Conde sur Risle	667	Saint Aubin de Scellon	342
Fort-Moville	532	Cormeilles	1 215	Saint Benoit des Ombres	142
Foulbec	672	Drucourt	591	Saint Christophe sur Condé	443
La Lande-Saint-Léger**	399	Duranville	152	Saint Etienne l'Allier	550
Manneville-La-Raoult	507	Epreville en Lieuvin	204	Saint Georges du Vièvre	901
Martainville	507	Folleville	198	Saint Grégoire du Vièvre	314
Les Préaux	401	Fontaine la Louvet	335	Saint Mards de Fresne**	339
Saint-Benoît-d'Hébertot**	450	Freneuse sur Risle	349	Saint Martin Saint Firmin	347
Saint-Maclou	669	Fresne Cauverville	196	Saint Philbert sur Risle**	795
Saint-Pierre-du-Val	590	Giverville	410	Saint Pierre de Cormeilles	600
Saint-Sulpice-de-Grimbouville	156	Heudreville en Lieuvin	111	Saint Pierre de Salerne	247
Saint-Symphorien	486	La Chapelle Hareng	120	Saint Pierre des Ifs	275
Selles	470	La Noé Poulain	279	Saint Siméon	316
Le Torpt	448	La Poterie Mathieu	165	Saint Sylvestre de Cormeilles	233
Tourville-sur-Pont-Audemer*	891	Le Favril	175	Saint Victor d'Epine	345
Toutainville	1 326	Le Mesnil Saint Jean	207	Saint Vincent du Boulay	381
Triqueville	341	Le Planquay	167	Thiberville	1 803
Vannecroq	163	Le Theil Nolent	255	Tourville-surPont-Audemer*	891
<b>POPULATION TOTALE</b>	<b>21 202</b>	Les Places	73	<b>POPULATION TOTALE</b>	<b>21 094</b>

INSEE - Populations légales millésimées 2020, en vigueur au 1er janvier 2023

Le total de la population de chacune des unités de distribution est de 20 008 pour la régie, et, de 20 097 pour la régie prestations.

\* Commune desservie par les 2 entités de gestion du syndicat

\*\* Communes partiellement desservies par notre collectivité

### 3. LA GESTION ABONNES

#### 3.1 Répartition des branchements au 31/12/2022

##### 3.1.1 Nombre de branchements

REGIE				BUDGET ANNEXE 03 - REGIE PRESTATIONS								
	2021	2022	Evolution		2021	2022	Evolution		2021	2022	Evolution	
Berville sur Mer	414	419	1,21%	Asnières	226	227	0,44%	Lieurey	993	1 017	2,42%	
Beuzeville	2 757	2 797	1,45%	Authou	175	179	2,29%	Livet sur Authou	115	114	-0,87%	
Le Bois-Hellain	170	171	0,59%	Bailleul la Vallée	105	105	0,00%	Malouy	77	78	1,30%	
Bonneville-La-Louvet	284	285	0,35%	Barville	46	46	0,00%	Morainville Jouveaux	309	310	0,32%	
Boulleville	575	617	7,30%	Bazoques	107	107	0,00%	Morsan	83	83	0,00%	
La Chapelle-Bayvel	225	226	0,44%	Boissy Lamberville	185	198	7,03%	Neuville sur Authou	108	109	0,93%	
Conteville	595	605	1,68%	Bournainville Faverolles	259	259	0,00%	Noards	59	63	6,78%	
Epaignes	1 014	1 045	3,06%	Bretigny	82	82	0,00%	Notre Dame d'Epine	49	48	-2,04%	
Fatouville-Grestain	499	503	0,80%	Campigny	524	531	1,34%	Piencourt	121	122	0,83%	
Fiquefleur-Equainville	491	495	0,81%	Conde sur Risle	351	348	-0,85%	Saint Aubin de Scellon	261	261	0,00%	
Fort-Moville	353	353	0,00%	Cormeilles	796	806	1,26%	Saint Benoit des Ombres	97	98	1,03%	
Foulbec	372	381	2,42%	Drucourt	357	360	0,84%	Saint Christophe sur Condé	294	288	-2,04%	
La Lande-Saint-Léger	214	218	1,87%	Duranville	88	88	0,00%	Saint Etienne l'Allier	318	319	0,31%	
Manneville-La-Raoult	341	348	2,05%	Epreville en Lieuvin	147	147	0,00%	Saint Georges du Vièvre	555	556	0,18%	
Martainville	316	319	0,95%	Folleville	108	108	0,00%	Saint Grégoire du Vièvre	225	225	0,00%	
Les Préaux	246	247	0,41%	Fontaine la Louvet	245	246	0,41%	Saint Mards de Fresne	81	81	0,00%	
Saint-Benoît-d'Hébertot	7	7	0,00%	Freneuse sur Risle	241	246	2,07%	Saint Martin Saint Firmin	196	194	-1,02%	
Saint-Maclou	419	424	1,19%	Fresne Cauverville	142	142	0,00%	Saint Philbert sur Risle	264	266	0,76%	
Saint-Pierre-du-Val	405	398	-1,73%	Giverville	227	239	5,29%	Saint pierre de Cormeilles	470	474	0,85%	
Grimbouville	101	102	0,99%	Heudreville en Lieuvin	94	94	0,00%	Saint Pierre de Salerne	155	155	0,00%	
Saint-Symphorien	268	270	0,75%	La Chapelle Hareng	73	73	0,00%	Saint Pierre des Ifs	186	185	-0,54%	
Selles	319	320	0,31%	La Noé Poulain	152	152	0,00%	Saint Siméon	190	187	-1,58%	
Le Torpt	294	294	0,00%	La Poterie Mathieu	113	114	0,88%	Cormeilles	221	224	1,36%	
Tourville-sur-Pont-	216	216	0,00%	Le Favril	120	114	-5,00%	Saint Victor d'Epine	235	235	0,00%	
Toutainville	698	700	0,29%	Le Mesnil Saint Jean	155	153	-1,29%	Saint Vincent du Boulay	205	206	0,49%	
Triqueville	277	277	0,00%	Le Planquay	93	94	1,08%	Thiberville	1 196	1 195	-0,08%	
Vannecrocq	134	133	-0,75%	Le Theil Nolent	168	173	2,98%	Tourville-surPont-Audemer	164	169	3,05%	
<b>TOTAL</b>	<b>12 004</b>	<b>12 170</b>	<b>1,38%</b>	Les Places	46	46		<b>TOTAL</b>	<b>12 652</b>	<b>12 739</b>	<b>0,69%</b>	

##### 3.1.2 Répartition des branchements

REGIE	Bt ouverts	Bt fermés	TOTAL	REGIE PRESTATIONS	Bt ouverts	Bt fermés	TOTAL
	10 697	1 473	12 170		11 617	1 122	12 739

Branchements fermés → branchements sans abonné au 31 décembre.

### 3.1.3 Branchements neufs

	REGIE	REGIE PRESTATIONS
Nouveaux branchements mis en service en 2022	183	87

### 3.1.4 Demandes de CU et Permis de construire

	REGIE	REGIE PRESTATIONS
Demandes de CU et Permis de Construire	159	154

## 3.2 Informations sur les abonnés

### 3.2.1 Répartition des abonnés par commune

REGIE				REGIE PRESTATIONS							
	2021	2022	Evolution		2021	2022	Evolution		2021	2022	Evolution
Berville sur Mer	378	382	1,06%	Asnières	200	199	-0,50%	Lieurey	896	907	1,23%
Beuzeville	2 481	2 549	2,74%	Authou	162	165	1,85%	Livet sur Authou	101	100	-0,99%
Le Bois-Hellain	147	148	0,68%	Bailleul la Vallée	90	91	1,11%	Malouy	75	75	0,00%
Bonneville-La-Louvet	247	247	0,00%	Barville	40	41	2,50%	Morainville Joueux	279	277	-0,72%
Boulleville	507	530	4,54%	Bazoques	96	97	1,04%	Morsan	76	76	0,00%
La Chapelle-Bayvel	202	200	-0,99%	Boissy Lamberville	177	180	1,69%	Neuville sur Authou	91	91	0,00%
Conteville	519	532	2,50%	Bournainville Faverolles	237	236	-0,42%	Noards	50	54	8,00%
Epaignes	869	903	3,91%	Bretigny	75	76	1,33%	Notre Dame d'Epine	44	44	0,00%
Fatouville-Grestain	435	436	0,23%	Campigny	498	500	0,40%	Piencourt	108	107	-0,93%
Fiquefleur-Equainville	430	431	0,23%	Conde sur Risle	323	323	0,00%	Saint Aubin de Scellon	241	241	0,00%
Fort-Moville	281	285	1,42%	Cormeilles	764	774	1,31%	Saint Benoit des Ombres	84	87	3,57%
Foulbec	328	334	1,83%	Drucourt	335	338	0,90%	Saint Christophe sur Condé	258	257	-0,39%
La Lande-Saint-Léger	187	191	2,14%	Duranville	82	83	1,22%	Saint Etienne l'Allier	279	283	1,43%
Manneville-La-Raoult	306	307	0,33%	Epreville en Lieuvin	136	133	-2,21%	Saint Georges du Vièvre	513	524	2,14%
Martainville	255	259	1,57%	Folleville	98	98	0,00%	Saint Grégoire du Vièvre	206	205	-0,49%
Les Préaux	215	216	0,47%	Fontaine la Louvet	226	227	0,44%	Saint Mards de Fresne	73	73	0,00%
Saint-Benoit-d'Hébertot	5	5	0,00%	Freneuse sur Risle	221	225	1,81%	Saint Martin Saint Firmin	167	168	0,60%
Saint-Maclou	376	378	0,53%	Fresne Cauverville	122	123	0,82%	Saint Philbert sur Risle	241	242	0,41%
Saint-Pierre-du-Val	348	349	0,29%	Giverville	208	209	0,48%	Saint pierre de Cormelles	421	426	1,19%
Saint-Sulpice-de-	87	88	1,15%	Heudreville en Lieuvin	85	85	0,00%	Saint Pierre de Salerno	140	141	0,71%
Saint-Symphorien	240	239	-0,42%	La Chapelle Hareng	65	65	0,00%	Saint Pierre des Ifs	158	159	0,63%
Selles	267	268	0,37%	La Noé Poulain	138	139	0,72%	Saint Siméon	174	174	0,00%
Le Torpt	247	252	2,02%	La Poterie Mathieu	103	106	2,91%	St Sylvestre de Cormelles	209	210	0,48%
Tourville-sur-Pont-	192	190	-1,04%	Le Favril	105	104	-0,95%	Saint Victor d'Epine	212	211	-0,47%
Toutainville	616	624	1,30%	Le Mesnil Saint Jean	133	134	0,75%	Saint Vincent du Boulay	182	182	0,00%
Triqueville	235	235	0,00%	Le Planquay	84	86	2,38%	Thiberville	1 091	1 109	1,65%
Vannecroq	99	101	2,02%	Le Theil Nolent	154	161	4,55%	Tourville-sur-Pont-Audemer	150	153	2,00%
<b>TOTAL</b>	<b>10 499</b>	<b>10 679</b>	<b>1,71%</b>	Les Places	43	43	0,00%	<b>TOTAL</b>	<b>11 519</b>	<b>11 617</b>	<b>0,85%</b>

### 3.2.2 Mutations et services annexes

REGIE	Départs		Arrivées		%	REGIE PRESTATIONS	Départs		Arrivées		%
		737		810			7,58		731		829
	Plvts à échéance	%	Mensualisés	%		Plvts à échéance	%	Mensualisés	%		
	519	4,86	3 365	31,51		1 698	14,62	3 361	28,93		

% du nombre total des abonnés

### 3.2.3 Période de relève – Volumes

#### ➤ Régie

2022 : du 27/09/2022 au 20/12/2022

2021 : du 29/09/2021 au 30/11/2021

2020 : du 14/09/2020 au 08/12/2020

#### ➤ Régie prestations – Périodes de consommations

##### Secteur ex Thiberville :

2021/2022 : 12 mai 2021 au 14 mai 2022

2020/2021 : 04 mai 2020 au 12 mai 2021

2019/2020 : 19 avril 2019 au 04 mai 2020

##### Cormeilles, Saint-Sylvestre de Cormeilles et Saint Pierre de Cormeilles :

2021/2022 : 25 juillet 2021 au 23 juillet 2022

2020/2021 : 22 juillet 2020 au 30 juillet 2021

2019/2020 : 23 juillet 2019 au 22 juillet 2020

##### Ex SER du Lieuvain

2021/2022 : 27 novembre 2021 au 23 novembre 2022

2020/2021 : 26 novembre 2020 au 27 novembre 2021

2019/2020 : 29 novembre 2019 au 26 novembre 2020

**Volume consommé issu de la relève**

REGIE	REGIE			BUDGET ANNEXE 03 - REGIE PRESTATIONS								
	Conso 2021	Conso 2022	Evolution		Conso 2021	Conso 2022	Evolution		Conso 2021	Conso 2022	Evolution	
Berville sur Mer	27 536	37 189	35,06%	Asnières	26 454	33 007	24,77%	Lieurey	80 628	72 797	-9,71%	
Beuzeville	248 687	262 605	5,60%	Authou	12 680	13 367	5,42%	Livet sur Authou	9 211	10 411	13,03%	
Le Bois-Hellain	12 837	13 365	4,11%	Bailleul la Vallée	13 480	10 779	-20,04%	Malouy	10 619	8 200	-22,78%	
Bonneville-La-Louvet	22 904	41 033	79,15%	Barville	9 756	11 761	20,55%	Morainville Jouveaux	41 863	40 715	-2,74%	
Boulleville	74 596	70 538	-5,44%	Bazoques	7 632	7 250	-5,01%	Morsan	6 096	6 666	9,35%	
La Chapelle-Bayvel	19 865	21 238	6,91%	Boissy Lamberville	17 173	21 983	28,01%	Neuville sur Authou	10 377	9 740	-6,14%	
Conteville	56 691	57 064	0,66%	Bournainville Faverolles	21 718	20 718	-4,60%	Noards	7 213	5 593	-22,46%	
Epaignes	92 345	100 340	8,66%	Bretigny	10 999	6 789	-38,28%	Notre Dame d'Epine	4 867	4 526	-7,01%	
Fatouville-Grestain	44 613	53 867	20,74%	Campigny	51 708	47 295	-8,53%	Piencourt	19 544	24 575	25,74%	
Fiquefleur-Equainville	43 258	46 328	7,10%	Conde sur Risle	27 742	42 752	54,11%	Saint Aubin de Scellon	30 058	26 333	-12,39%	
Fort-Moville	31 224	34 882	11,72%	Cormeilles	60 158	64 061	6,49%	Saint Benoit des Ombres	6 918	6 592	-4,71%	
Foulbec	40 366	49 883	23,58%	Drucourt	36 140	64 818	79,35%	Saint Christophe sur Condé	21 738	22 761	4,71%	
La Lande-Saint-Léger	16 944	16 897	-0,28%	Duranville	11 315	11 865	4,86%	Saint Etienne l'Allier	30 807	34 721	12,70%	
Manneville-La-Raoult	29 825	33 429	12,08%	Epreville en Lieuvin	10 902	11 579	6,21%	Saint Georges du Vièvre	41 258	42 938	4,07%	
Martainville	23 699	29 857	25,98%	Folleville	9 012	8 290	-8,01%	Saint Grégoire du Vièvre	17 982	17 876	-0,59%	
Les Préaux	18 634	18 329	-1,64%	Fontaine la Louvet	22 651	23 325	2,98%	Saint Mards de Fresne	10 414	7 360	-29,33%	
Saint-Benoît-d'Hébertot	654	821	25,54%	Freneuse sur Risle	18 430	21 825	18,42%	Saint Martin Saint Firmin	15 524	14 368	-7,45%	
Saint-Maclou	49 679	51 555	3,78%	Fresne Cauverville	14 918	15 291	2,50%	Saint Philbert sur Risle	24 324	19 118	-21,40%	
Saint-Pierre-du-Val	33 663	39 784	18,18%	Giverville	21 102	23 369	10,74%	Saint pierre de Cormeilles	42 825	37 122	-13,32%	
St-Sulpice-de-Grimbouville	8 670	11 725	35,24%	Heudreville en Lieuvin	6 499	7 127	9,66%	Saint Pierre de Salerne	11 416	12 068	5,71%	
Saint-Symphorien	23 262	23 400	0,59%	La Chapelle Hareng	11 324	9 809	-13,38%	Saint Pierre des Ifs	17 100	18 352	7,32%	
Selles	22 986	25 371	10,38%	La Noé Poulain	12 016	9 768	-18,71%	Saint Siméon	20 568	17 960	-12,68%	
Le Torpt	23 827	23 681	-0,61%	La Poterie Mathieu	13 141	11 427	-13,04%	St Sylvestre de Cormeilles	19 154	20 458	6,81%	
Tourville-sur-Pont-Audemer	22 751	20 736	-8,86%	Le Favril	10 384	14 285	37,57%	Saint Victor d'Epine	18 590	22 035	18,53%	
Toutainville	56 828	59 172	4,12%	Le Mesnil Saint Jean	19 174	19 175	0,01%	Saint Vincent du Boulay	19 611	18 677	-4,76%	
Triqueville	20 399	22 086	8,27%	Le Planquay	8 197	6 070	-25,95%	Thiberville	87 219	83 520	-4,24%	
Vannecrocq	9 124	11 775	29,06%	Le Theil Nolent	18 396	12 468	-32,22%	Tourville-surPont-Audemer	17 931	17 799	-0,74%	
TOTAL	1 075 867	1 176 950	9,40%	Les Places	8 729	15 202	74,16%	TOTAL	1 155 685	1 188 736	2,86%	

REGIE	Consommation annuelle < 200 m <sup>3</sup>	Consommation annuelle 200 < < 6000 m <sup>3</sup>	Consommation annuelle > 6000 m <sup>3</sup>	TOTAL
<b>Volumes consommés sur la période de relève</b>	728 541	388 239	59 970	<b>1 176 750</b>
<b>Nombre de jours moyens</b>	365			
<b>Volumes consommés ramenés sur une année</b>				<b>1 176 750</b>
<b>Nombre d'abonnés</b>	10 040	630	9	<b>10 679</b>
<b>Moyenne m3/abonnés</b>	72,56	616	6 663	<b>110</b>
REGIE PRESTATIONS	Consommation annuelle < 200 m <sup>3</sup>	Consommation annuelle 200 < < 6000 m <sup>3</sup>	Consommation annuelle > 6000 m <sup>3</sup>	TOTAL
<b>Volumes consommés sur la période de relève</b>	691 830	427 719	69 187	<b>1 188 736</b>
<b>Nombre de jours moyens</b>	349 à 367			
<b>Volumes consommés ramenés sur une année</b>	696 123	429 805	69 161	<b>1 195 089</b>
<b>Nombre d'abonnés</b>	10 840	771	6	<b>11 617</b>
<b>Moyenne m3/abonnés</b>	64	557	11 527	<b>102</b>

**Liste des gros consommateurs (> 6 000m<sup>3</sup>) hors vente en gros**

REGIE	TYPE DE BRANCHEMENT	Volume 2022
BOULLEVILLE	BT INDUSTRIEL - CONSO	6 455
BEUZEVILLE	BT INDUSTRIEL - CONSO	13 926
BEUZEVILLE	BTS DOMESTIQUES (fuites)	6 229
MARTAINVILLE	BT DOMESTIQUE (fuite)	6 919
BONNEVILLE LA LOUVET	BTS DOMESTIQUES (fuites)	18 518
FOULBEC	BT DOMESTIQUE (fuite)	9 725
<b>TOTAL</b>		<b>61 772</b>
REGIE PRESTATIONS	TYPE DE BRANCHEMENT	Volume 2022
LE MESNIL ST JEAN	FUITES	6 062
CONDE SUR RISLE	NC	6 208
CONDE SUR RISLE	FUITES	8 952
ASNIERES	CONSO	7 007
LES PLACES	CONSO	7 466
DRUCOURT	FUITES	33 492
<b>TOTAL</b>		<b>69 187</b>

**Nombre de redevables directs auprès de l'Agence de L'Eau**

REGIE	3	REGIE PRESTATIONS	1
-------	---	-------------------	---

**Dégrèvements accordés pour fuites :**

Secteur Régie						
	0m <sup>3</sup> /refus	0/100 m <sup>3</sup>	100/500 m <sup>3</sup>	500/1 000 m <sup>3</sup>	> à 1 000 m <sup>3</sup>	TOTAL
Nombre	49	73	47	19	13	152
Volume	0	2 325	11 094	13 624	38 603	65 646
Secteur CLT						
	0m <sup>3</sup> /refus	0/100 m <sup>3</sup>	100/500 m <sup>3</sup>	500/1 000 m <sup>3</sup>	> à 1 000 m <sup>3</sup>	TOTAL
Nombre	59	17	36	18	11	82
Volume	0	929	8 589	13 515	43 205	66 238

En 2021, les dégrèvements accordés sont de 76 062 m<sup>3</sup> sur le secteur régie, et, 49 495 m<sup>3</sup> sur le secteur CLT.

## 4. LA GESTION TECHNIQUE

### 4.1 Description des installations

#### 4.1.1 Les installations de production

REGIE	
CAPTAGE DES GODELIERS	
Date de mise en service	1947
Capacité nominale	300 à 400 m <sup>3</sup> /h (Débit source)
Nature de l'eau	Souterraine
Provenance	Captage
Type de filière	Eau brute vers station d'ultrafiltration de la Fosse Jeannot
Équipement de	Oui
Groupe électrogène	Non
Volume autorisé	1729 m <sup>3</sup> /j
Champ captant	Bâche de captage - Cénomancien
Stérilisation	Non
Refoulement	2 pompes de 125 m <sup>3</sup> /h à 76 mCE
Mesure	Turbidité eau brute
FORAGE DE FOULBEC	
Date de mise en service	1984
Capacité nominale	250 m <sup>3</sup> /h
Nature de l'eau	Souterraine
Provenance	Forage
Type de filière	Eau brute vers station d'ultrafiltration de la Fosse Jeannot
Équipement de télésurveillance	Oui
Groupe électrogène	Oui
Volume autorisé	3 000 m <sup>3</sup> /J
Champ captant	Forage dans la craie Lieuvin-Ouche
Stérilisation	Non (Stérilisation à la Fosse Jeannot - Pôle de regroupement)
Refoulement	3 x 150 m <sup>3</sup> /h
Mesure	-
USINE D'ULTRAFILTRATION - STATION DE LA FOSSE JEANNOT - BOULLEVILLE	
Bâche d'eau brute	120 m <sup>3</sup>
Gavage	2 x 125 m <sup>3</sup> /h
Préfiltration	-
Ultrafiltration	125 m <sup>3</sup> /h
Bâche eau traitée	5 000 m <sup>3</sup>
Reprise	-
Chloration	Oui
Suivi qualité	Turbidimètre & Analyseur de chlore en continu
télésurveillance	Oui
Secours alimentation électrique	Oui (Groupe électrogène)

REGIE PRESTATIONS					
CAPTAGES					
	Bailleul la Vallée (captage et forage)	Captage de la Fontaine St Crespin et station de pompage de Cormelles	St Pierre de Cormelles - Vallée aux lièvres	Saint Martin - Saint Firmin	Freneuse sur Risle
Date de mise en service	2009 pour le forage	2012 (nouvelle station)	1962	1954	1955
Capacité nominale	125 m <sup>3</sup> /h	2 pompes de 25m <sup>3</sup> /h	2 pompes de 20m <sup>3</sup> /h	80 m <sup>3</sup> /h	50 m <sup>3</sup> /h
Nature de l'eau	Souterraine	Souterraine	Souterraine	Souterraine	Souterraine
Provenance	1 captage + 1 forage	1 Captage	1 Captage	Captage avec galerie de 23,35 ml	Captage avec galerie de 26,50 ml
Type de filière	Traitement physico - chimique	Traitement physico - chimique	Traitement physico - chimique	Traitement physico-chimique	Traitement physico-chimique
Équipement de télésurveillance	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Groupe électrogène	Non	Non	Non	Non	Non
Volume autorisé	600 m <sup>3</sup> /j	460 m <sup>3</sup> /j	400 m <sup>3</sup> /j	1665 m <sup>3</sup> /jour	1200 m <sup>3</sup> /jour
Champ captant	1 captage	1 Captage avec barbacanes	Ouvrage sur captage	Galerie de 23,35 ml, bache de stockage cylindrique de 100 m <sup>3</sup> et bache de stockage tubulaire de 60 m <sup>3</sup>	Galerie de 26,50 ml, bache de stockage cylindrique de 100 m <sup>3</sup>
Refolement	3 pompes 70 m <sup>3</sup> /h à 130m de HMT - 1 refolement (Acier 125) vers Fresnes et 1 refolement (Acier 175) vers Piencourt	2 x 45 m <sup>3</sup> /h	2 x 25 m <sup>3</sup> /h	4 pompes (2 pompes 50m <sup>3</sup> /h à 120 m et de HMT 2 pompes 27 m <sup>3</sup> /h à 120 m de HMT)	2 pompes 50 m <sup>3</sup> /h à 102 m de HMT
Désinfection	Chlore gazeux (injection dans les deux refolements)	Chlore gazeux	Chlore gazeux	Chlore gazeux (chloration par injection sur l'amenée d'eau)	Chlore gazeux (chloration par injection dans la bache)
Métrologie	1 turbidimètre et 1 compteur DN 100	Débitmètre Ø80	Turbidimètre + compteur	1 Turbidimètre HACH, 1 analyseur pH et chlore SWANN et 1 compteur DN 150	1 turbidimètre HACH, 1 analyseur ph et chlore SWANN & 1 compteur DN 80
Forage	Mise en service en 2010 - Autorisation : 1200 m <sup>3</sup> /j				
Équipement	2 pompes 76 m <sup>3</sup> /h à 130 m de HMT vers le réservoir de Fresne				
FORAGE					
	Thiberville (Arrêté depuis 02/2020)	St Aubin de Scellon	Livet sur Authou	Saint Georges du vièvre	
Date de mise en service	1907 - élargi en 1962	1983	1965	1936	
Capacité nominale	20 m <sup>3</sup> /h	150 m <sup>3</sup> /h	20 m <sup>3</sup> /h	15 m <sup>3</sup> /h	
Nature de l'eau	Souterraine	Souterraine	souterraine	Souterraine	
Provenance	Forage	Forage	Forage	Forage	
Type de filière	Traitement physico - chimique	Traitement physico-chimique	Traitement physico-chimique	Traitement physico-chimique	
Équipement de télésurveillance	Non	Oui	Oui	Oui	
Groupe électrogène	Non	oui (à l'usine d'ultrafiltration)	Non	Non	
Volume autorisé		2 500 m <sup>3</sup> /jour	400 m <sup>3</sup> /jour	300 m <sup>3</sup> /jour	
Champ captant	1 forage équipé d'une pompe 20 m <sup>3</sup> /h à 70 m de HMT	1 forage équipé de deux pompes (2x125 m <sup>3</sup> /h)	Forage de 42m de profondeur	Forage équipé d'une pompe 15 m <sup>3</sup> /h à 40 m	
Désinfection	Chlore gazeux (injection dans le refolement)	Chlore gazeux (chloration aux crépines des pompes)	Chlore gazeux (chloration par injection dans la bache de reprise)	Chlore gazeux (chloration par injection dans la bache de reprise)	
Refolement			2 pompes de 25m <sup>3</sup> /h à 63 m de HMT		
Métrologie	1 compteur DN 80 sur le refolement	1 Débitmètre DN 100	1 turbidimètre HACH et 1 compteur DN 80	1 Compteur DN 100	
USINE D'ULTRAFILTRATION - HEUDREVILLE EN LIEUVIN					
Bache d'eau brute	50 m <sup>3</sup>				
Gavage	Pompe de gavage KSB 125 m <sup>3</sup> /h à 22mCE. Mesure par débitmètre électromagnétique				
Préfiltration	4 préfiltres "basse pression" 130 µm				
Ultrafiltration	18 modules DN 300 surface membranaire de 64 m <sup>2</sup>				
Bache eau traitée	50 m <sup>3</sup>				
Reprise	3 pompes de reprise 75 m <sup>3</sup> /h MHMT : 50 mCE. Mesure par débitmètre électromagnétique				
Chloration	Chlore gazeux				
Suivi qualité	1 analyseur pH, redox - 1 analyseur turbidité eau brute - 1 analyseur de chlore - 1 analyseur turbidité eau traitée - 1 mesure de conductivité				
télésurveillance	Satellite WIT				
Secours alimentation électrique	1 Groupe électrogène 125 kva principale/137,5 kva secours				

#### 4.1.2 Les installations sur le réseau

REGIE					
Type d'installation	Lieu	Débit normal (m <sup>3</sup> /h)	HMT (m)	Télésurveillance	Chloration
Station de pompage	Les Godeliers Le torpt	2 x 125 m <sup>3</sup> /h	70	Oui	Non
Forage	Foulbec	3 x 150 m <sup>3</sup> /h (Débit exploitation 230 m <sup>3</sup> /h)	130	Oui	Non
Station de surpression	Boulleville (Fosse Jeannot)	3 x 80 m <sup>3</sup> /h → BOULLEVILLE	40	Oui	Oui
		2 x 300 m <sup>3</sup> /h → LE TORPT	40		
		3 x 73 m <sup>3</sup> /h → BEUZEVILLE	40		
Surpression	Vannecrocq	2 x 90 m <sup>3</sup> /h	55	Oui	Non
Surpression	Epaignes	3 x 57 m <sup>3</sup> /h	35	Oui	Oui
REGIE PRESTATIONS					
Type d'installation	Lieu	Débit normal (m <sup>3</sup> /h)	HMT (m)	Télé surveillance	Chloration
Surpression	Folleville	60		Oui	Oui
2 groupes électro-pompe à vitesse variable permettant une pression constante et une rechloration pour injection d'eau de chlore					
Surpression	St Georges du Vièvre	2 x 14 m <sup>3</sup> /h	26	Oui	Non
Station de pompage	Corneilles	2 x 25 m <sup>3</sup> /h	72	Oui	Non
Reprise	Livet sur Authou	1 pompe 25 m <sup>3</sup> /h et 1 pompe 27 m <sup>3</sup> /h	64	Oui	Oui
Reprise	St Victor d'Epine	2 x 25 m <sup>3</sup> /h	41,3	Oui	Non
Reprise	La Poterie Mathieu	2 x 31 m <sup>3</sup> /h	43	Oui	Oui
Reprise	Heudreville en Lieuvin	2 x 50 m <sup>3</sup> /h	20	Oui	Non

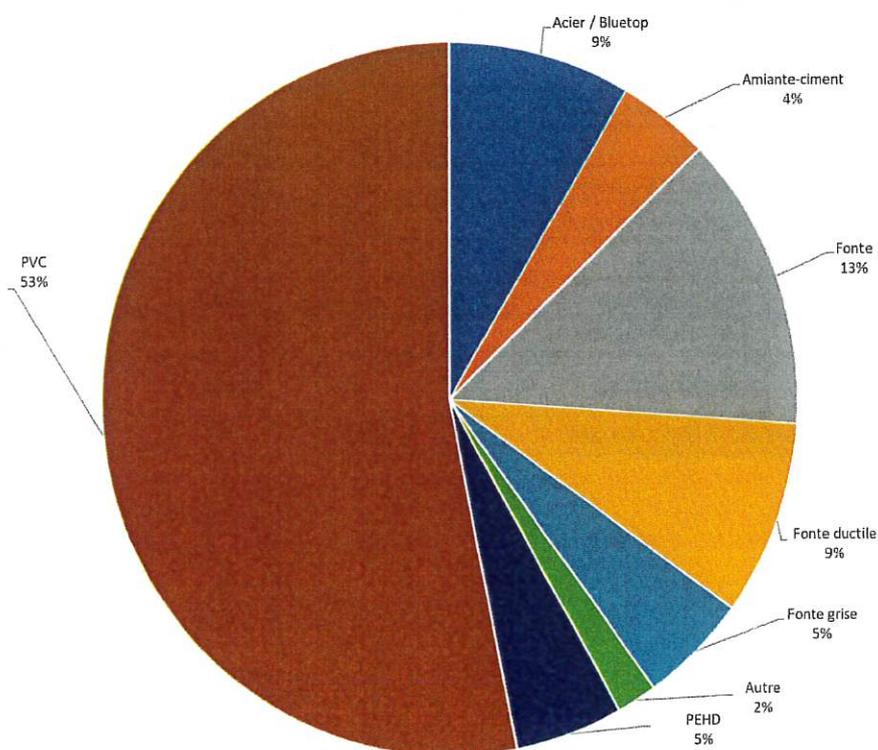
### 4.1.3 Les ouvrages de stockage

REGIE						
Type d'ouvrage	Localisation	Volume (m <sup>3</sup> )	Cote Sol (m NGF)	Cote Radier (m NGF)	Cote Trop plein (m NGF)	Télesurveillance
Réservoir sur tour	Le Torpt	700	125,00	156,20	162,18	Oui
Rés. semi-enterré	Conteville	150	75,00	72,00	75,00	Non
Rés. semi-enterré	Toutainville	250	75,00	72,50	75,50	Non
Rés. semi-enterré	Vannecrocq	300	130,00	129,80	134,80	Oui
Rés. semi-enterré	Epaignes	1 000	178,50	176,80	182,80	Oui
Rés. semi-enterré	Fosse Jeannot - Bouleville	5 000	127,00	135,00	142,00	Oui
<b>TOTAL CAPACITE DE STOCKAGE</b>		<b>7 400</b>				

REGIE PRESTATIONS						
Type d'ouvrage	Localisation	Volume (m <sup>3</sup> )	Cote Sol (m NGF)	Cote Radier (m NGF)	Cote Trop plein (m NGF)	Télesurveillance
Réservoir sur tour	Fresne Cauverville	500	164,78	204,70	209,90	Oui
Réservoir sur tour	Piencourt	500	165,15	202,75	209,70	Oui
Réservoir sur tour	Drucourt - le Mesnil	500	174,87	219,87	225,37	Oui
Réservoir sur tour	Drucourt - la Buissonière	250	185,18	210,18	215,00	Oui
Réservoir sur tour	Thiberville	250	175,00	195,00	200,00	Oui
Réservoir sur tour	St Pierre de Cormeilles	200	151,00	167,00	171,00	Oui
Réservoir sur tour	la Vallée Martigny	150	151,27	167,00	171,00	Oui
Réservoir sur tour	Heudreville en Lieuvain	1 500	169,00	208,00	215,00	Oui
Réservoir sur tour	St Etienne l'Allier	300	147,42	175,42	180,92	Oui
Réservoir sur tour	St Grégoire du Vièvre	400	133,67	183,69	188,99	Oui
Réservoir sur tour	St Martin - St Firmin	300	133,67	158,69	164,17	Oui
Réservoir sur tour	Livet sur Authou	200	131,00	165,00	169,51	Oui
Réservoir sur tour	St Georges du Vièvre	200	143,00	158,00	163,65	Oui
Réservoir sur tour	Lieurey	300	181,19	202,00	206,57	Oui
Réservoir sur tour	St victor d'Epine	300	155,00	195,00	200,45	Oui
Rés. semi-enterré	Fontaine St Crespin	230	68,14	64,87	67,88	Oui
Rés. semi-enterré	Cormeilles	250	97,15	95,35	98,85	Oui
Bâche	Livet sur Authou	150	114,00	14,00	115,50	Oui
Bâche	La Poterie Mathieu	150	170,79	170,00	172,50	Oui
Bâche sous-sol Réservoir	St Victor d'Epine	50	155,00	155,00	157,00	Oui
<b>TOTAL CAPACITE DE STOCKAGE</b>		<b>6 680</b>				

#### 4.1.4 Le réseau

		REGIE	REGIE PRESTATION
MATERIAUX		LONGUEUR	
D I S T R I B U T I O N	Amiante-ciment	6 981	45 226
	Acier / Bluetop	879	110 644
	Fonte	83 542	67 559
	Fonte grise	55 611	11 595
	Fonte ductile	77 887	39 605
	PEHD	23 624	37 212
	PVC	264 973	438 259
	Plomb	466	73
	Inconnu	5 869	16 444
	<b>TOTAL RESEAU DISTRIBUTION</b>	<b>519 831</b>	<b>766 617</b>
R E F O U L E M E N T	Amiante-ciment	4 354	-
	Acier		749
	Fonte	21 528	4 868
	Fonte grise		-
	Fonte ductile		65
	PEHD		5 338
	Hobase	877	3
	Inconnu	5	1 118
<b>TOTAL RESEAU REFOULEMENT</b>	<b>26 764</b>	<b>12 141</b>	
<b>TOTAL RESEAU</b>		<b>546 595</b>	<b>778 758</b>



## Mise à jour SIG

Les informations ci-dessous correspondent à des remontées d'information des agents de terrain suite à des interventions, à des modifications suite à l'intégration de plans de récolement,

	REGIE	REGIE PRESTATION
<b>Ajout</b>	Constitution du SIG	353
<b>Supression</b>	en 2020	518

### 4.1.5 Appareillages

Type d'équipement	REGIE *	REGIE PRESTATIONS
	QUANTITE	
Bouche de lavage	2	-
Bouche incendie	20	22
Poteau incendie	372	291
Puisard incendie	7	-
Réserve incendie	7	5
Purge	481	872
Ventouse	187	209
Vidange	129	169
Vanne	1 948	2 052
Vanne pour hydrant		33
Vanne en attente		14
Vanne quart de tour	440	39
Réducteur de pression	29	24
Reprise	-	2
Supression	-	-
Compteur de fuite ou sectorisation	49	34
Compteur d'Import-Export	6	12
Débitmètre	1	34

\* Données Juillet 2023

#### 4.1.6 Les compteurs

REGIE													
Année	Diam 15	Diam 20	Diam 30	Diam 40	Diam 50	Diam 60	Diam 80	Diam 100	Diam 150	Ø inconnu	Total	Total cumulé	âge
<=1999	604	449	73	0	0	0	4	0	0	86	1 216	1 216	24
2000	12	26	5	0	0	0	0	0	0	4	47	1 263	23
2001	10	19	2	0	0	0	0	0	0	8	39	1 302	22
2002	13	37	7	0	0	0	0	0	0	1	58	1 360	21
2003	11	13	5	0	0	0	0	0	0	36	65	1 425	20
2004	23	91	3	0	0	0	0	0	0	5	122	1 547	19
2005	66	116	4	0	0	0	1	1	0	0	188	1 735	18
2006	119	95	5	0	0	1	0	1	0	2	223	1 958	17
2007	106	56	3	0	0	1	1	0	0	55	222	2 180	16
2008	195	100	7	0	0	2	1	2	1	0	308	2 488	15
2009	38	86	7	0	0	0	2	1	0	0	134	2 622	14
2010	86	125	7	0	0	1	1	0	0	0	220	2 842	13
2011	29	106	2	0	0	1	0	0	0	0	138	2 980	12
2012	200	213	5	0	0	1	0	0	0	1	420	3 400	11
2013	823	390	38	0	0	0	1	0	0	1	1 253	4 653	10
2014	676	686	41	0	0	1	0	0	1	0	1 405	6 058	9
2015	521	497	28	0	0	1	0	1	0	0	1 048	7 106	8
2016	441	327	35	0	0	6	2	1	0	0	812	7 918	7
2017	394	152	11	0	0	0	0	0	1	0	558	8 476	6
2018	755	232	26	0	0	0	0	0	0	0	1 013	9 489	5
2019	263	276	13	0	0	1	0	0	0	1	554	10 043	4
2020	179	107	4	0	0	1	0	0	0	0	291	10 334	3
2021	291	209	14	1	0	0	0	0	0	0	515	10 849	2
2022	405	163	14	0	0	1	0	0	0	4	587	11 436	1
Quantité totale	6 260	4 571	359	1	0	18	13	8	2	204	11 436	Age moyen	10,03

REGIE PRESTATIONS													
Année	Diam 15	Diam 20	Diam 30	Diam 40	Diam 50	Diam 60	Diam 80	Diam 100	Diam 150	Total	Total cumulé	âge	
<=2000	789	272	55	2	0	0	0	0	0	1 118	1 118	23	
2001	50	16	1	0	0	0	0	0	0	67	1 185	22	
2002	70	5	5	0	0	0	0	0	0	80	1 265	21	
2003	55	5	1	0	0	1	0	0	0	62	1 327	20	
2004	13	4	1	0	0	0	1	0	0	19	1 346	19	
2005	42	10	1	0	0	0	1	0	0	54	1 400	18	
2006	76	10	2	1	0	0	0	0	0	89	1 489	17	
2007	84	8	2	0	0	0	0	1	0	95	1 584	16	
2008	60	4	2	0	0	2	0	0	0	68	1 652	15	
2009	44	11	0	0	0	0	0	0	0	55	1 707	14	
2010	1 532	81	19	1	0	0	0	0	0	1 633	3 340	13	
2011	2 548	112	21	1	1	1	0	0	0	2 684	6 024	12	
2012	111	8	1	1	0	0	0	0	0	121	6 145	11	
2013	418	21	0	0	0	0	0	0	0	439	6 584	10	
2014	85	0	4	0	1	0	0	0	0	90	6 674	9	
2015	141	3	3	0	0	0	0	0	0	147	6 821	8	
2016	98	8	0	0	0	3	0	0	0	109	6 930	7	
2017	86	0	0	0	0	0	0	0	0	86	7 016	6	
2018	243	12	4	0	0	0	0	0	0	259	7 275	5	
2019	194	0	3	0	0	0	0	0	0	197	7 472	4	
2020	190	0	2	0	0	0	0	0	0	192	7 664	3	
2021	1 292	0	0	0	0	0	0	0	0	1 292	8 956	2	
2022	2 632	29	0	0	0	0	0	0	0	2 661	11 617	1	
Quantité totale	10 853	619	127	6	2	7	2	1	0	11 617	Age moyen	9,18	

La pyramide des âges compteurs, s'améliore nettement sur le territoire de la prestation, illustrant bien le renouvellement important réalisé dans le cadre du nouveau contrat.

## 4.2 Le bilan d'exploitation

### 4.2.1 Les volumes produits

#### REGIE

##### Pompage des Godeliers

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	21 435	37 704	48 839	44 723	41 516	11 708	3 017	4 795	8 925	61 269	64 131	58 487	406 549
Volumes 2022	58 782	62 718	73 294	68 215	66 088	61 108	74 965	70 009	66 308	61 930	63 732	58 935	786 084

##### Forage de Foulbec

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	117 219	94 487	84 951	90 873	97 799	124 571	141 064	138 365	123 662	82 534	75 823	83 882	1 255 230
Volumes 2022	78 929	58 454	71 688	70 412	81 873	78 751	89 083	87 436	71 772	77 180	69 689	82 671	917 938

##### Total de la production

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	138 654	132 191	133 790	135 596	139 315	136 279	144 081	143 160	132 587	143 803	139 954	142 369	1 661 779
Volumes 2022	137 711	121 172	144 982	138 627	147 961	139 859	164 048	157 445	138 080	139 110	133 421	141 606	1 704 022

**Le volume pris en compte pour le calcul du rendement est celui de novembre 2021 à novembre 2022 soit : 1 702 848 m<sup>3</sup>**

Le taux de mobilisation\*, à la pointe de consommation, (Juillet) est de 112%

*\*par rapport à l'autorisation administrative de prélèvement*

**REGIE PRESTATIONS**
**Usine de Saint Aubin de Scellon**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	39 591	35 760	30 082	36 306	35 902	30 829	42 940	33 443	38 806	35 370	33 178	34 443	426 650
Volumes 2022	33 590	26 079	27 504	22 791	30 193	28 073	33 935	32 826	33 230	33 592	32 431	26 588	360 832

**Captage de Saint Martin**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	17 384	15 876	16 432	16 792	16 633	13 106	15 250	15 411	18 138	15 053	14 568	13 822	188 465
Volumes 2022	16 334	13 964	14 402	14 042	18 046	15 638	18 672	17 613	14 795	15 701	8 237	13 443	180 887

**Captage de Freneuse**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	15 573	15 609	16 008	15 473	15 485	15 931	16 962	14 747	13 139	14 680	12 170	12 622	178 399
Volumes 2022	11 964	10 599	11 181	11 015	10 354	10 994	12 808	12 269	13 486	16 706	15 780	25 735	162 891

**Forage de Livet**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	9 979	9 549	10 335	9 549	9 655	9 080	9 645	8 676	9 184	8 680	8 869	10 074	113 275
Volumes 2022	10 267	9 936	11 088	10 389	7 861	8 343	9 141	9 166	9 537	9 702	12 257	12 213	119 900

**Forage de St Georges du Vièvre**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	3 115	2 668	2 845	4 897	2 873	2 195	3 032	3 540	2 937	2 719	500	2 458	33 779
Volumes 2022	2 620	2 653	2 662	2 617	2 104	3 906	3 936	3 440	4 421	2 536	2 243	2 295	35 433

**Station de Bailleul la Vallée**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	41 150	40 687	42 204	41 619	40 410	47 504	42 328	44 312	43 641	44 465	44 251	44 439	517 010
Volumes 2022	43 488	52 718	30 839	58 564	60 092	54 603	67 098	64 622	58 396	52 763	46 262	57 278	646 723

**Usine de la Vallée aux lièvres (St Pierre de Cormeilles)**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	1 850	169	701	5 792	5 050	5 224	5 267	5 070	4 529	4 193	3 948	2 757	44 550
Volumes 2022	2 089	3 573	4 754	4 231	4 175	5 140	6 753	6 394	3 798	5 676	5 274	6 342	58 199

**Usine de la fontaine St Créspin ( St Sylvestre de Cormeilles, Cormeilles)**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	9 644	9 661	8 894	8 733	8 150	8 602	9 170	9 430	8 770	9 428	10 376	10 647	111 505
Volumes 2022	11 732	9 983	12 373	11 339	10 689	10 706	11 476	9 615	8 594	10 208	10 777	12 409	129 901

**Total de la production**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2021	138 286	129 979	127 501	139 161	134 158	132 471	144 594	134 629	139 144	134 588	127 860	131 262	1 613 633
Volumes 2022	132 084	129 505	114 803	134 988	143 514	137 403	163 819	155 945	146 257	146 884	133 261	156 303	1 694 766

Le volume pris en compte pour le calcul du rendement est celui d'une année à partir de la date médiane de relève de l'année en cours, soit le 14 mai 2022 : **571 848 m<sup>3</sup>**, recalculé sur 365 jours pour le territoire de l'ex Thiberville.

Le taux de mobilisation\*, à la pointe de consommation, (Juin) est de 88%

Le volume pris en compte pour le calcul du rendement est celui d'une année à partir de la date médiane de relève de l'année en cours :

Territoire de l'ex SERL : 23/11/2022 : **852 700 m<sup>3</sup>**

Le taux de mobilisation\*, à la pointe de consommation, (Juillet) est de 50%

Cormeilles et St Sylvestre de Cormeilles : 23 juillet 2022 : **177 182 m<sup>3</sup>** recalculé sur 365 jours.

Le taux de mobilisation\*, à la pointe de consommation, (Décembre) est de 70%

**Le total du volume pris en compte est de 1 601 730 m<sup>3</sup>.**

*\*par rapport à l'autorisation administrative de prélèvement*

#### 4.2.2 Les volumes échangés

	REGIE		REGIE PRESTATIONS	
	2021	2022	2021	2022
<b>Imports</b>	1 673	<b>2 193</b>	104 017	<b>20 051</b>
<b>Exports</b>	2 188	<b>2 861</b>	77 445	<b>5 670</b>

### 4.2.3 Le rendement du réseau

#### ➤ Rendement primaire =

$$\text{Volumés consommés} / \text{Volumés mis en distribution}$$

*Volumés consommés = Volume relevés + Volumés estimés*

*Volumés mis en distribution = Volumés produits + Volumés importés – Volumés exportés*

#### ➤ Rendement net =

$$\frac{\text{Volumés consommés} + \text{Volumés eau de service}}{\text{Volumés mis en distribution}}$$

Volumés mis en distribution

*Volume eau de service = volumés eau de service sur les stations + volumés défense incendie + volume nettoyage des réservoirs*

#### ➤ Rendement décret 2007-675 =

$$\frac{\text{Volumés consommés autorisé} + \text{Volumés eau de service} + \text{Volumés exportés}}{\text{Volumés produits} + \text{Volumés importés}}$$

Volumés produits + Volumés importés

*Volumés consommés autorisé = Volumés comptabilisé + Volumés eau de service + Volumés non comptabilisés autorisé*

REGIE			
	Exercice 2021	Exercice 2022	Evolution
volumés consommés (relève cpts) (m <sup>3</sup> )	1 075 857	1 176 950	9,40%
volumés produits (m <sup>3</sup> )	1 662 672	1 703 481	2,45%
volumés mis en distribution	1 597 417	1 670 431	4,57%
volumés importés (m <sup>3</sup> )	1 673	2 193	31,08%
volumés exportés (m <sup>3</sup> )	2 188	2 861	30,76%
volumés eau de service (m <sup>3</sup> )	113 090	65 432	-42,14%
Volume consommé autorisé (m <sup>3</sup> )	1 192 757	1 249 652	4,77%
volume non comptabilisé autorisé (m <sup>3</sup> )	3 350	3 860	15,22%
rendement primaire %	67,35%	70,46%	4,61%
rendement net	74,67%	74,81%	0,19%
rendement décret 2007-675	71,80%	73,43%	2,28%
Longueur de réseau (en km)	560,07	546,611	0,38%

Le volume des imports et exports ont peu d'impacts sur le volume mis en distribution et donc sur le rendement.

REGIE PRESTATIONS			
	Exercice 2021	Exercice 2022	Evolution
volumes consommés (relève cpts) (m <sup>3</sup> )	1 141 755	1 195 089	4,67%
volumes produits (m <sup>3</sup> )	1 598 426	1 694 766	6,03%
volumes mis en distribution	1 598 288	1 605 656	0,46%
volumes importés (m <sup>3</sup> )	8 369	6 429	-23,18%
volumes exportés (m <sup>3</sup> )	2 984	2 503	-16,12%
volumes eau de service (m <sup>3</sup> )	23 629	21 638	-8,43%
Volume consommé autorisé (m <sup>3</sup> )	1 168 064	1 220 067	4,45%
volume non comptabilisé autorisé (m <sup>3</sup> )	2 680	3 340	24,63%
rendement primaire %	71,44%	74,43%	4,19%
rendement net	73,08%	75,99%	3,97%
rendement décret 2007-675	72,88%	71,87%	-1,39%
Longueur de réseau (en km)	779,10	778,764	0,38%

- **Thiberville :**

Le volume pris en compte pour le calcul du rendement est celui qui correspond à une année, avec 451 305 m<sup>3</sup> consommés.

- **Cormeilles et St Sylvestre de Cormeilles :**

Date prise en compte : 25 juillet 2022 → 123 159 m<sup>3</sup>

- **EX SERL,**

Date prise en compte : 27 novembre 2022, le volume recalculé sur 365 jours soit 620 625 m<sup>3</sup>

LES ECHANGES INTERNES	2021	2022
UDI SER LIEUVIN VERS EX THIBERVILLE	64 365	12 416
UDI EX THIBERVILLE VERS CORMEILLES	15 584	9 033

IMPORTS UDI	2021	2022
SIAEP ST PHILBERT	15 584	3 032
SAEP VALLEE DE LA RISLE	108	48
REGIE BEUZEVILLE	473	806

LES ECHANGES EXTERNES	2021	2022
EX THIBERVILLE vers la prébende	2 451	3 219

#### 4.2.4 L'indice linéaire de perte

➤ **ILVNC** : Indice Linéaire des Volumes Non Comptés

= (Volumes produits + Volumes importés – Volumes exporté – Volumes consommés) / jour / Km de réseau hors branchements

➤ **ILP** : Indice Linéaire de Perte

= Volumes mis en distribution – Volumes consommés / jour / km de réseau hors branchements

➤ **ILC** : Indice Linéaire de Consommation

= Volumes consommés / jour / km de réseau hors branchements

Rural	ILC < 10
Semi-rural	10 < ILC < 30
Urbain	ILC > 30

CLASSEMENT DES INDICES LINEAIRES DE PERTES			
Catégorie de réseau	Rural	Semi rural	Urbain
Ilp Bon	< 1,5	< 3	< 7
Ilp Acceptable	< 2,5	< 5	< 10
Ilp Médiocre	2,5 < Ilp < 4	5 < Ilp < 8	10 < Ilp < 15
Ilp Mauvais	> 4	> 8	> 15

#### CLASSEMENT DES INDICES LINEAIRES DE PERTES

Type de Réseau	Catégorie de réseau			
	Ilp Bon	Ilp Acceptable	Ilp Médiocre	Ilp Mauvais
<b>REGIE</b>				
Rural		2,13		
<b>REGIE PRESTATIONS</b>				
Rural	1,36			

#### 4.2.5 Consommation en réactifs de traitement

REGIE	Produit de traitement	Quantité consommée (kg)	Volume produit (m <sup>3</sup> )	Taux de traitement (g/m <sup>3</sup> )
	Chlore gazeux	1040	1 704 022	0,60
	Hypochlorite de soude	2554	Produits injectés lors des phases de nettoyage des membranes	
	Lessive de soude	594		
	Acide sulfurique	1112		

REGIE PRESTATIONS	Produit de traitement	Quantité consommée (kg)	Volume produit (m <sup>3</sup> )	Taux de traitement (g/m <sup>3</sup> )
	Chlore gazeux	755	1 694 766	0,45
	Ajout réactif lavage membrane	Pas de produits utilisés, membranes différentes		

#### 4.2.6 Consommation électrique

SITES	REGIE					
	2020		2021		2022	
	Kw/H	€ TTC	Kw/H	€ TTC	Kw/H	€ TTC
Pompage des Godeliers	195 903	26 636	151 886	23 479	<b>270 657</b>	<b>45 818</b>
Forage de Foulbec	948 026	144 686	928 453	121 883	<b>618 896</b>	<b>118 734</b>
<b>Station de surpression</b>						
Fosse Jeannot - Bouleville	442 545	38 345	403 543	36 820	<b>418 285</b>	<b>51 793</b>
Epaignes	47 777	9 602	50 633	9 355	<b>47 367</b>	<b>10 747</b>
Vannecroq	149 219	21 305	129 105	20 138	<b>148 965</b>	<b>29 301</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 783 470</b>	<b>240 574 €</b>	<b>1 663 620</b>	<b>211 675 €</b>	<b>1 504 170</b>	<b>256 393 €</b>

### 4.3 Qualité de l'eau

#### 4.3.1 Synthèse des analyses ARS et STGS

REGIE							
Contrôle sanitaire		Nombres de visites	Nombre de visites conformes	% Conformité visites	Nombre de mesures	Nombre de mesures conformes	% Conformité mesures
<b>Zones de distribution</b>							
Beuzeville Nord	Analyses Microbiologiques	30	30	100,00%	NC	NC	100,00%
	Analyses Physico-chimiques	31	31				
Beuzeville Sud	Analyses Microbiologiques	13	13				
	Analyses Physico-chimiques	44	44				
Bonneville la Louvet	Analyses Microbiologiques	10	10				
	Analyses Physico-chimiques	33	33				
<b>Total</b>		<b>161</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>			<b>100%</b>

Aucun dépassement de limite de qualité n'a été observé en 2022. Eau de très bonne qualité, le taux moyen de nitrate reste inférieur à 25 mg/l.

350 analyses d'autocontrôle chlore ont été réalisées dans l'année.

REGIE PRESTATIONS							
Contrôle sanitaire		Nombres de visites	Nombre de visites conformes	% Conformité visites	Nombre de mesures	Nombre de mesures conformes	% Conformité mesures
Ressource	Analyses Physico-chimiques	4	4	100,00%	1244	1244	100,00%
	Analyses Microbiologiques	3	3	100,00%	6	6	100,00%
Production	Analyses Physico-chimiques	35	34	97,14%	4275	4274	99,97%
	Analyses Microbiologiques	25	25	100,00%	133	133	100,00%
Distribution	Analyses Physico-chimiques	109	109	100,00%	1415	1415	100,00%
	Analyses Microbiologiques	91	90	98,90%	486	485	99,79%
<b>Total</b>		<b>267</b>	<b>265</b>	<b>99,25%</b>	<b>2642</b>	<b>2642</b>	<b>99,97%</b>

L'eau produite et distribuée en 2022 sur ce secteur a été de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres analysés.

Les teneurs en manganèse peuvent être variables et se rapprocher de la référence de qualité des 50 µg/l, sur la production de Saint Georges du Vièvre, une surveillance doit être entreprise sur la ressource et sur le réseau.

Il est à noter la présence de métabolites de la chloridazone (herbicide utilisé sur les cultures de betteraves, la désphényl chloridazone, la méthyl desphényl chloridazone) à des taux allant de 0.11 à 0.19 µg/l sur l'année 2022.

Cette molécule est dans l'attente de son classement en molécule pertinente ou non, un retour de l'ANSES est prévu pour juin 2023.

Pour l'instant, ces analyses ne sont pas considérées comme non conformes, elles sont en dessous du seuil de vigilance de 0.9 µg/l pour les métabolites non pertinents.

Au niveau des limites de qualité, on note un dépassement en plomb sur la commune de Drucourt en 2022, et une analyse bactériologique au mois de décembre sur la commune du Mesnil St Jean avec des Ecoli incomptables avec la présence de chlore, la contre analyse s'est avérée conforme.

*Les commentaires pour la régie prestation sont rédigés par le prestataire*

## 4.4 Les travaux

### 4.4.1 Les interventions d'entretien et de réparations

#### **Lavage de cuves**

REGIE PRESTATIONS		
Type d'ouvrage	Localisation	Date
Réservoir	Piencourt	nov 22
	Fresne Cauverville	
	Le Mesnil	
	La Buissonnière	-
	Route de Bernay	
	St Pierre de Cormeilles	
Réservoir sur Tour	Cormeilles	nov 22
	La Chaule	
	St Georges du Vièvre	
	St Etienne l'Allier	
	Livet sur Authou	
	Lieurey	
	Poterie Mathieu	
	St Victor d'Epine	
Heudreville en Lieuvin	-	
St Grégoire du Vièvre		
	La Pommeraie St Martin St Firmin	

Interventions	REGIE	REGIE PRESTATIONS
	Nombre	
Fuites et casses sur conduites	65	31
Fuites et casses sur branchement	57	87
Fuites et casses sur équipements	10	4
Dégradations entreprises	20	NC
<b>TOTAL</b>	<b>152</b>	<b>122</b>

126 fuites réparées sur la régie et 70 sur le secteur CLT en 2021.

### *Les travaux de renouvellement électro mécanique - stations*

REGIE		
Site	Description	Coût
Forage de Foulbec	Installation d'une 3ème pompe immergée	72 633 €
Réseau surpressé Boulleville	Renouvellement anti béliers	15 200 €
Boulleville	Renouvellement chloromètre	14 014 €
Surpressé Epaignes	Renouvellement 2 anti béliers	14 370 €
Station des Godeliers	Renouvellement corps de pompe prélèvement eau brute	14 370 €
Réservoir Boulleville et Château d'eau le Torpt	Sonde de pression	1 780 €
Parc compteurs	Renouvellement de 410 compteurs équipés de modules radios	38 950 €
<b>TOTAL en € HT</b>		<b>171 317 €</b>

REGIE PRESTATIONS		
Site	Description	Coût
Réservoir St Georges du Vièvre	Renouvellement trappe de ventilation	1 598 €
Parc compteurs	Renouvellement de 3 925 compteurs équipés de modules radios	369 502 €
<b>TOTAL en € HT</b>		<b>371 100 €</b>

#### 4.4.2 Les travaux de renouvellement

### **Renouvellement de réseau**

*Détails en annexe 5*

### **Renouvellement des compteurs**

	REGIE	REGIE PRESTATIONS
	Nombre	
Compteurs renouvelés	410	3925

## 2ème partie : Gestion

### 5. FACTURATION ABONNES

#### 5.1 Les Tarifs

##### 5.1.1 Grille des tarifs 2021-2022

REGIE	Tarifs 2021 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2022 €/HT/m <sup>3</sup>	Evolution
<b>Abonnements</b>	<b>40,00</b>	<b>45,00</b>	11,11%
<b>Consommations</b>	<b>1,800</b>	<b>1,788</b>	-0,70%
<b>A/ Redevance prélèvement</b>	<b>0,110</b>	<b>0,110</b>	0,00%
<b>B/ Contre valeur pollution</b> (Zone de base : Bonneville la Louvet, La Lande St léger, Le Bois Hellain)	<b>0,220</b>	<b>0,220</b>	0,00%
<b>B/ Contre valeur pollution</b> (Zone moyenne : Autres Communes)	<b>0,380</b>	<b>0,380</b>	0,00%

EX THIBERVILLE	Tarifs 2021 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2022 €/HT/m <sup>3</sup>	Evolution
<b>Abonnements</b>	<b>55,00</b>	<b>58,00</b>	5,45%
<b>Consommations</b>			
0 à 40 m <sup>3</sup>	<b>1,510</b>	<b>1,450</b>	-3,97%
41 à 100 m <sup>3</sup>	<b>1,450</b>	<b>1,400</b>	-3,45%
101 à 300 m <sup>3</sup>	<b>1,070</b>	<b>1,020</b>	-4,67%
301 à 500 m <sup>3</sup>	<b>0,970</b>	<b>0,930</b>	-4,12%
501 à 1000 m <sup>3</sup>	<b>0,820</b>	<b>0,780</b>	-4,88%
plus de 1000 m <sup>3</sup>	<b>0,760</b>	<b>0,720</b>	-5,26%

EX SIAEP DE THIBERVILLE	Tarifs 2021 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2022 €/HT/m <sup>3</sup>	Evolution
<b>A/ Redevance prélèvement</b>	0	0,11	100%
<b>B/ Contre valeur pollution</b> (Communes de Bournainville Faverolles, Folleville, Duranville, Le Theil Nolent, St Vincent du Boulay, Malouy, Heudreville en Lieuvin et Bazoques)	0,380	<b>0,380</b>	0,00%
<b>B/ Contre valeur pollution</b> (Autres Communes)	0,220	<b>0,220</b>	0,00%

EX SER LIEUVIN Part délégataire	Tarifs 2021 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2022 €/HT/m <sup>3</sup>	Evolution
Abonnement	40,02	0,00	-100,00%
Consommations	0,893	0,00	-100,00%

EX SER LIEUVIN Part collectivité	Tarifs 2021 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2022 €/HT/m <sup>3</sup>	Evolution
Abonnements	23,00	62,00	169,57%
Consommations	0,720	1,630	125,69%

CORMEILLES - ST SYLVESTRE DE CORMEILLES	Tarifs 2021 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2022 €/HT/m <sup>3</sup>	Evolution
Abonnements	60,00	62,00	3,33%
Consommations			
0 à 250 m <sup>3</sup>	1,500	1,500	0,00%
Plus de 250 m <sup>3</sup>	1,300	1,300	0,00%

SAINT PIERRE DE CORMEILLES	Tarifs 2021 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2022 €/HT/m <sup>3</sup>	Evolution
Abonnements	60,0000	60,0000	0,00%
Consommations			
0 à 100 m <sup>3</sup>	1,5030	1,5200	1,13%
101 à 200 m <sup>3</sup>	1,4830	1,5000	1,15%
201 à 400 m <sup>3</sup>	1,0469	1,0900	4,12%
401 à 750 m <sup>3</sup>	0,9547	0,9800	2,65%
751 à 1500 m <sup>3</sup>	0,8613	0,8900	3,33%
plus de 1500 m <sup>3</sup>	0,8180	0,8500	3,91%

### Taxes et redevances :

EX SER LIEUVIN	Tarifs 2021 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2022 €/HT/m <sup>3</sup>	Evolution
A/ Redevance prélèvement	0,121	0,11	-9,09
B/ Contre valeur pollution	0,380	0,380	0,00%

CORMEILLES - SAINT SYLVESTRE DE CORMEILLES	Tarifs 2021 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2022 €/HT/m <sup>3</sup>	Evolution
A/ Redevance prélèvement	0,000	0,110	100,00%
B/ Contre valeur pollution	0,220	0,220	0,00%

SAINT PIERRE DE CORMEILLES	Tarifs 2021 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2022 €/HT/m <sup>3</sup>	Evolution
A/ Redevance prélèvement	0,000	0,110	100,00%
B/ Contre valeur pollution	0,220	0,220	0,00%

5.1.2 Composantes et répartition des factures de 120m<sup>3</sup> par commune et contrôle de la conformité du plafonnement de l'abonnement

### TARIFS 2002 - 2023

**REGIE** **TARIFS 2022**

Bonneville la Louvet, La Lande St Léger, le bois Hellain	Part collectivité H.T.	Redevance prlvt	(1) Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	45,00 €			2,48 €	47,48 €
Consommations	214,50 €	13,20 €	26,40 €	13,98 €	268,88 €
<b>TOTAL</b>	<b>259,50 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>26,40 €</b>	<b>16,46 €</b>	<b>315,56 €</b>
Répartition en %	82,23%	4,18%	8,37%	5,22%	100,00%

Autres communes	Part collectivité H.T.	Redevance prlvt	(1) Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	45,00 €			2,48 €	47,48 €
Consommations	214,50 €	13,20 €	45,60 €	15,04 €	288,34 €
<b>TOTAL</b>	<b>259,50 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>45,60 €</b>	<b>17,52 €</b>	<b>335,82 €</b>
Répartition en %	77,27%	3,93%	13,58%	5,22%	100,00%

**TARIFS 2023**

Bonneville la Louvet, La Lande St Léger, le bois Hellain	Part collectivité H.T.	Redevance prlvt	(1) Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	50,00 €			2,75 €	52,75 €
Consommations	234,30 €	13,20 €	26,40 €	15,06 €	288,96 €
<b>TOTAL</b>	<b>284,30 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>26,40 €</b>	<b>17,81 €</b>	<b>341,71 €</b>
Répartition en %	83,20%	3,86%	7,73%	5,21%	100,00%

Autres communes	Part collectivité H.T.	Redevance prlvt	(1) Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	50,00 €			2,75 €	52,75 €
Consommations	234,30 €	13,20 €	45,60 €	16,12 €	309,22 €
<b>TOTAL</b>	<b>284,30 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>45,60 €</b>	<b>18,87 €</b>	<b>361,97 €</b>
Répartition en %	78,54%	3,65%	12,60%	5,21%	100,00%

## EX SIAEP THIBERVILLE

## TARIFS 2022

(1) Bournainville Faverolles, Folleville, Duranville, Le Theil Nolent, St Vincent du Boulay, Malouy, Heudreville en Lieuvin et Bazoques	Part collectivité H.T.	Redevance prlv	(1) Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	58,00 €			3,19 €	61,19 €
Consommations	162,40 €	13,20 €	45,60 €	12,16 €	233,36 €
<b>TOTAL</b>	<b>220,40 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>45,60 €</b>	<b>15,35 €</b>	<b>294,55 €</b>
Répartition en %	74,83%	4,48%	15,48%	5,21%	100,00%

Autres Communes	Part collectivité H.T.	Redevance prlv	(1) Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	58,00 €			3,19 €	61,19 €
Consommations	162,40 €	13,20 €	26,40 €	11,11 €	213,11 €
<b>TOTAL</b>	<b>220,40 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>26,40 €</b>	<b>14,30 €</b>	<b>274,30 €</b>
Répartition en %	80,35%	4,81%	9,62%	5,21%	100,00%

## TARIFS 2023

(1) Bournainville Faverolles, Folleville, Duranville, Le Theil Nolent, St Vincent du Boulay, Malouy, Heudreville en Lieuvin et Bazoques	Part collectivité H.T.	Redevance prlv	(1) Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	60,00 €			3,30 €	63,30 €
Consommations	181,22 €	13,20 €	45,60 €	13,20 €	253,22 €
<b>TOTAL</b>	<b>241,22 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>45,60 €</b>	<b>16,50 €</b>	<b>316,52 €</b>
Répartition en %	76,21%	4,17%	14,41%	5,21%	100,00%

Autres Communes	Part collectivité H.T.	Redevance prlv	(1) Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	60,00 €			3,30 €	63,30 €
Consommations	181,22 €	13,20 €	26,40 €	12,14 €	232,96 €
<b>TOTAL</b>	<b>241,22 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>26,40 €</b>	<b>15,44 €</b>	<b>296,26 €</b>
Répartition en %	81,42%	4,46%	8,91%	5,21%	100,00%

**ST PIERRE DE CORMEILLES**
**TARIFS 2022**

	Part collectivité H.T.	Redevance prlvt	Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	63,00 €			3,46 €	66,46 €
Consommations	180,00 €	13,20 €	26,40 €	12,08 €	231,68 €
<b>TOTAL</b>	<b>243,00 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>26,40 €</b>	<b>15,54 €</b>	<b>298,14 €</b>
Répartition en %	81,51%	4,43%	8,85%	5,21%	100,00%

**TARIFS 2023**

	Part collectivité H.T.	Redevance prlvt	Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	65,00 €			3,57 €	68,57 €
Consommations	200,40 €	13,20 €	26,40 €	13,20 €	253,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>265,40 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>26,40 €</b>	<b>16,77 €</b>	<b>321,77 €</b>
Répartition en %	82,48%	4,10%	8,20%	5,21%	100,00%

**CORMEILLES - ST SYLVESTRE**
**TARIFS 2022**

	Part collectivité H.T.	Redevance prlvt	(1) Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	60,00 €			3,30 €	63,30 €
Consommations	180,00 €	13,20 €	26,40 €	12,08 €	231,68 €
<b>TOTAL</b>	<b>240,00 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>26,40 €</b>	<b>15,38 €</b>	<b>294,98 €</b>
Répartition en %	81,36%	4,47%	8,95%	5,21%	100,00%

**TARIFS 2023**

	Part collectivité H.T.	Redevance prlvt	(1) Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	63,00 €			3,46 €	66,46 €
Consommations	199,20 €	13,20 €	26,40 €	13,13 €	251,93 €
<b>TOTAL</b>	<b>262,20 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>26,40 €</b>	<b>16,59 €</b>	<b>318,39 €</b>
Répartition en %	82,35%	4,15%	8,29%	5,21%	100,00%

## Ex SER LIEUVIN

## TARIFS 2022

	Part collectivité H.T.	Redevance prlv	(1) Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	62,00 €			3,41 €	65,41 €
Consommations	195,00 €	13,20 €	45,60 €	13,96 €	267,76 €
<b>TOTAL</b>	<b>257,00 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>45,60 €</b>	<b>17,37 €</b>	<b>333,17 €</b>
Répartition en %	77,14%	3,96%	13,69%	5,21%	100,00%

## TARIFS 2023

	Part collectivité H.T.	Redevance prlv	Redevance pollution	TVA	Total TTC
Abonnement	64,00 €			3,52 €	67,52 €
Consommations	216,12 €	13,20 €	45,60 €	15,12 €	290,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>280,12 €</b>	<b>13,20 €</b>	<b>45,60 €</b>	<b>18,64 €</b>	<b>357,56 €</b>
Répartition en %	78,34%	3,69%	12,75%	5,21%	100,00%

 RECAPITULATIF - FACTURES 120 M<sup>3</sup>

	REGIE		EX SIAEP THIBERVILLE		ST PIERRE DE CORMEILLES		CORMEILLES - ST SYLVESTRE		EX SER LIEUVIN	
	POLL 1	POLL 2	POLL 1	POLL 2	POLL 1	POLL 2	POLL 1	POLL 2	POLL 1	POLL 2
2022	315,56 €	335,82 €	274,30 €	294,55 €	298,14 €		298,98 €			333,17 €
2023	341,71 €	361,97 €	296,26 €	316,52 €	321,77 €		318,39 €			357,56 €

La redevance pollution est calculée sur la base du volume d'eau facturé à toute personne abonnée à un service d'eau potable, auquel est ajouté, en cas de prélèvement dans le milieu naturel, le volume d'eau prélevé dans celui-ci. Son taux est modulé en fonction des pollutions constatées dans les territoires et des efforts nécessaires pour les réduire, les éliminer et atteindre le bon état écologique des eaux.

Les sommes sont facturées et recouvrées pour le compte de l'Agence de l'Eau. Les sommes encaissées lui sont intégralement reversées l'année suivante.

## CONTROLE DE CONFORMITE DE L'ABONNEMENT

	PART DE L'ABONNEMENT ( HORS TAXES et HORS REDEVANCES POLLUTION ET PRELEVEMENT)				
	REGIE	EX SIAEP THIBERVILLE	ST PIERRE DE CORMEILLES	CORMEILLES - ST SYLVESTRE	Ex SER LIEUVIN
2022	17,34%	26,31%	25,92%	25,00%	24,12%
2023	17,58%	24,87%	24,49%	24,03%	22,84%

Pour l'ensemble des grilles tarifaires, la représentativité de l'abonnement est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 06 août 2007, relatif à la définition des modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle au volume d'eau consommé.

Ce plafond étant fixé généralement à 40%, puis à 30% au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Sauf pour les communes rurales au sens de l'article D-3334-8-1 du Code Général des Collectivités territoriales où il est fixé à 50% puis 40% au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### 5.3 Les émissions

#### ➤ Régie

- Facturation solde 2021 → 29/04/2022
  - Facturation acompte 2022 → 21/10/2022
- (Abonnement du 01/07/2022 au 31/12/2022 & 40% de la consommation de l'année 2021)

Nous avons été contraint de décaler l'émission de la facture de solde de près de 2 mois suite aux nouvelles obligations du centre d'encaissement de RENNES.

#### ➤ Régie prestation (STGS)

##### 5.3.1 Dispositions contractuelles relatives à la facturation

#### Pour la relève des compteurs :

- Secteur 1 : radio relève et novembre/décembre et en mai/juin
- Secteur 2 : une relève unique en avril/mai  
puis lorsque la commune est totalement équipée en avril et octobre
- Secteur 3 : une relève unique en juillet  
puis lorsque la commune est totalement équipée en juillet et décembre

## Pour la facturation :

- ✚ Pour les usagers d'une commune dont les compteurs sont équipés d'un module radio

*Janvier/Février : l'abonnement du premier semestre, ainsi que les consommations réelles du semestre écoulé.*

*Juillet/Août : l'abonnement du second semestre, ainsi que les consommations réelles du semestre écoulé.*

- ✚ Pour les usagers d'une commune dont les compteurs ne sont pas équipés d'un module radio

*Janvier/Février : l'abonnement du premier semestre, ainsi que les consommations réelles de l'année écoulée, déduction faite de l'acompte facturé en juillet de l'année précédente.*

*Juillet/Août : l'abonnement du second semestre, ainsi que la consommation estimée calculée sur la base de 50% du volume facturé de l'année précédente.*

### 5.3.2 Récapitulatif de facturations émises

REGIE	2021		2022		Evolution HT
	Volume	Montant HT	Volume	Montant HT	
	1 061 200	2 805 822	1 016 510	2 714 661	-3,25%

REGIE PRESTATIONS	2021		2022		Evolution HT
	Volume	Montant HT	Volume	Montant HT	
	1 130 496	2 737 833	1 165 655	2 595 202	-5,21%

## 5.4 Etat des sommes reversées à la Collectivité

### ➤ Régie prestation. (selon les conditions du contrat de prestations de service)

Article 5.5.7 et avenant n°1 : REVERSEMENT DES SOMMES ENCAISSEES POUR LE COMPE DE LA COLLECTIVITE

- ✚ Un premier reversement est effectué le 20 mars de chaque année, il comprend l'ensemble des sommes encaissées entre 1<sup>er</sup> décembre de l'année n-1 et le 29 février de l'année n.
- ✚ Un second reversement le 20 juin de chaque année, il comprend l'ensemble des sommes encaissées entre 1<sup>er</sup> mars et le 31 mai de l'année n.
- ✚ Un troisième reversement le 20 septembre de chaque année, il comprend l'ensemble des sommes encaissées entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août de l'année n.
- ✚ Un quatrième reversement le 20 décembre de chaque année, il comprend les sommes encaissées entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 novembre de l'année n.

#### Versements effectués :

Type règlement	Date	Montant reçu
Virements	20/12/2021	24 239.69
	12/05/2022	74 645.03
	01/08/2022	208 901.23
	15/09/2022	737 782.02
	19/12/2022	362 406.55
	30/03/2023	33 302.15
<b>TOTAL</b>		<b>1 441 276.67 €</b>

## 6. LES IMPAYES

### 6.1 Etat des impayés

Situation connue au 31/05/2023 (exercices 2016 à 2022)

	Abonnement, Consommation, redevance prélèvement	Organismes Publics (Agence de l'Eau)	IMPAYES (TTC)
Facturation secteur Régie	563 904,04	78 071,11	641 975,15
Rôle des impayés issus de la Régie Prestations	151 474,27	17 215,15	168 689,42

### Pour l'exercice 2021 :

REGIE	Abonnement / conso / Préservation de la ressource TTC	Organismes Publics (Agence de l'Eau)	IMPAYES (TTC)
	2 627 278,43	363 141,23	114 055,45

REGIE PRESTATIONS	Part Collectivité Production HT	Part frais de gestion HT	Organismes Publics (Agence de l'Eau)	TVA	IMPAYES (TTC)
	17 469,28	1 998,03	83,57	1 079,06	20 629,94

### 6.2 Taux des impayés - Situation constatée au 31/05/2023

Montant des impayés relatifs à l'année n-1 (2021) / Montant des émissions n-1 (2021), soit \* :

**BP** :  $114\,055.45 / 2\,990\,419.66 = 3.81 \%$

**BA3 : Rôle des impayés issus de la Régie Prestations** :  $38\,939.86 / 63\,921.17 = 61\%$   
(Transmission à la trésorerie pour recouvrement)

**BA3 + Régie prestations** :  $59\,569.80 / 2\,888\,413.81 = 2.06 \%$

# Annexes

ANNEXE 1 : INDICATEURS DE PERFORMANCE

ANNEXE 2 : RELEVÉ DES PRINCIPAUX ÉCHANGES AVEC LES ABONNÉS

ANNEXE 3 : DÉTAIL DES RÉPARATIONS SUR LE RÉSEAU

ANNEXE 4 : BILANS ARS

ANNEXE 5 : LISTE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE RÉSEAU

**ANNEXE 1 : INDICATEURS DE PERFORMANCE**
**Indicateurs descriptifs des services \***

Code indicateur	Indicateurs	REGIE	REGIE PRESTATIONS	
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>				
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	21 202	21 094	
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,63	Corm/St Sylv. 2,45	
	Tarifs pollution Zone de Base (0,22)		St P. de Corm. 2,48	
			Ex Lieuvain 2,77	
			Ex Thiberville 2,45	
	Tarifs pollution Zone moyenne (0,38)		2,80	2,28
<b>Indicateurs de performance</b>				
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la <u>microbiologie</u>	100%	99,15%	
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les <u>paramètres physico-chimiques</u>	100%	99,32%	
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	106	
P104.3	Rendement du réseau de distribution	73,43%	76,02%	
P105.3	Indices linéaire des volumes non comptés	2,5	1,44	
P106.3	Indices linéaire de pertes en réseau	1,98	1,5	
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1,20%	0,23%	
<b>Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</b>				
P108.3	Les Godeliers	60%		
	foulbec	80%		
	Saint Pierre de Cormeilles, Bailleul la Vallée Cormeilles	60% 80%		
	St Martin St Firmin , Livé sur Authou, Freneuse sur risle St Georges du Vièvre, st Aubin de Scellon	80% 60%		
P109.0	Montant des abandons de créances (surendettement) ou des versement à un fond de solidarité	0,007%	0,004%	
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées (pour 1000 ab.)	0,88%	0,34%	
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%	
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,78	0,09	
P155.1	Taux de réclamations ( <u>pour 1 000 ab.</u> )	24,28	45,36	
Données issues de dispositifs de mémorisation des réclamations écrites	Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	96%	100%	
	Proportions de lettres d'attente parmi ces réponses dans les délais	NC	100%	
	Taux de respect du délai de remise en eau des branchements existants	100%	100%	
	Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	88,00%	90,80%	
	Nombre de demandes d'échéanciers (délais de paiements)	NC	527	

\* Décret et Arrêté du 2 mai 2007 - Arrêté modif. du 2 décembre 2013 - Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance

## ANNEXE 2 : RELEVÉ DES PRINCIPAUX ÉCHANGES AVEC LES ABONNÉS

variation pression	7
travaux réalisés sur un branchement	5
travaux de réparations réseau	9
retard délai de réponse	1
réclamations trésorerie	1
qualité sanitaire	2
niveau prix eau/abonnement	3
manque pression	18
goût odeur	2
fuites	37
excès pression	8
erreur relevé ou facturation	1
coupures	22
couleur de l'eau	12
assainissement STGS	4
réclamations (motif non renseigné)	123
<b>TOTAL DES RECLAMATIONS</b>	<b>255</b>

### ANNEXE 3 - Interventions réparations fuites en 2022

N°	Commune	Adresse	Type de défaut	Cause du défaut	Commentaire	Date intervention
1	Beuzeville	152 La Mare Hebert	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise		04/01/22
2	Foulbec	Route du Val	Fuite sur Branchement	Usure	PVC Ø32 pour BT	05/01/22
3	Fiquefleur-Equainville	Route de la Morelle	Fuite sur Branchement	Collage	eaux ø32 20 cm après RPC + Coude ø32 22 cm après 2 eaux. Terrassement	06/01/22
4	Beuzeville	Cote de Neuilly	Fuite sur Réseau	Collage		10/01/22
5	Berville-sur-Mer	Rue du Vallet	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	BT Cassé par Réseau Environnement	10/01/22
6	Beuzeville	La Carrelerie	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	Cassé par SOBECA	11/01/22
7	Beuzeville	Rue Albert Sorel	Fuite sur Branchement	Rupture		12/01/22
8	Le Bois-Hellain	Chemin de la Pallière	Fuite sur Réseau	Rupture		12/01/22
9	Saint Symphorien	Chemin du Bois Herbage	Fuite sur Réseau	Rupture		17/01/22
10	Boulleville	Route de la Garderie	Fuite sur Réseau	Usure	Fuite sur Ventouse	18/01/22
11	Toutainville	Fine-Mare	Fuite sur Réseau	Rupture		18/01/22
12	Saint-Pierre-du-Val	Le Grand Baucher	Fuite sur Réseau	Collage	Fuite sur tulipe	19/01/22
13	Fatouville-Grestain	Le Mont Brèche	Fuite sur Branchement	Usure	Bt cassé par abonné	20/01/22
14	Manneville-la-Raoult	Route d'Honfleur	Dégradation Entreprise	Défaut Repérage (sce)	BT cassé pendant travaux R-E "Rose"	28/01/22
15	Boulleville	Fosse Jeannot	Fuite sur Réseau	Usure	Resserrage Bride Express	27/01/22
16	Manneville-la-Raoult	Route d'Honfleur	Fuite sur Branchement	Usure	Fuite sur chauffe Ø32 PVC Bt Haure	04/02/22
17	Conteville	Rue du Pottier	Dégradation Entreprise	Défaut Repérage (sce)	Conduite cassé par Ents LeFoll	09/02/22
18	Toutainville	1 Rue Maurice Rabasse	Fuite sur Branchement	Collage	Coude HS	12/02/22
19	Beuzeville	Allée des Fleuriste	Fuite sur Branchement	Usure	T HS Rose	14/02/22
20	Fatouville-Grestain	Le Bourg	Fuite sur Branchement	Usure	Fuite sur Centriflexe	26/02/22
21	Bonneville la Louvet		Fuite sur Réseau	Collage	Fuite sur Tulipe	01/03/22
22	Tricqueville	Le Pontcey	Fuite sur Réseau	Collage	Fuite sur T collé	01/03/22
23	Epaignes	Route de la Rochelle	Fuite sur Branchement	Collage	Coude D40/32 + Reduction	07/03/22
24	Vannecroq	Route du Theil	Fuite sur Réseau	Collage	Réduction 50/32	17/03/22
25	Manneville-la-Raoult	Route des Gremonts	Fuite sur Réseau	Collage	Fuite sur tulipe	21/03/22
26	Manneville-la-Raoult	Vallée de Neuilly	Fuite sur Réseau	Collage	Tø 110/63	24/03/22
27	Epaignes	Route de la Brunerie	Fuite sur Réseau	Collage	Fuite sur tulipe D90	25/03/22
28	Bonneville la Louvet	Les Monts Chevaliers	Fuite sur Branchement	Usure	Fuite sur Collier prise en charge D63	28/03/22
29	Foulbec	Route du Val	Fuite sur Réseau	Collage	Fuite sur tulipe D90	31/03/22
30	Conteville	Route du Val	Fuite sur Réseau	Collage	Coude 45° D90	31/03/22
31	Foulbec	Chemin Ribard	Fuite sur Réseau	Collage	Tulipe D63	05/04/22
32	Conteville	Lot. Les Anémones	Fuite sur Branchement	Collage	Coude D25	13/04/22
33	Epaignes	La Tessonniere	Fuite sur Branchement	Usure	2 eau D32	13/04/22
34	Manneville-la-Raoult	Route d'Honfleur	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	D90 cassé par Réseau Env. pendant travaux	12/04/22
35	Toutainville	Chemin de la couture	Fuite sur Réseau	Usure	PVC Rose D25	29/04/22
36	Saint-Pierre-du-Val	chemin des chesnays	Fuite sur Branchement	Collage	coude 25 pvc	02/05/22
37	Martainville	quatre paroisse	Fuite sur Branchement	Usure	reduction 50 40 pvc	03/05/22
38	Les Preaux		Fuite sur Branchement	Usure	coude 32 pvc	05/05/22
39	La Lande-Saint-Leger	chemin vert	Fuite sur Branchement	Usure	reduction pvc 32 25	09/05/22
40	Foulbec	chemin ribard	Fuite sur Réseau	Usure	te 63 32	11/05/22
41	Epaignes	La Tessonniere	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	Branchement arraché ets delabriere	11/05/22
42	Epaignes	La Tessonniere	Fuite sur Réseau	Collage	Collage tulipe	12/05/22
43	Saint-Maclou	rue cateline	Fuite sur Branchement	Rupture	casse 25 pe	12/05/22
44	Boulleville	chemin des martyrs	Fuite sur Branchement	Collage	coude 32 pvc	20/05/22
45	Toutainville	le mont les mares	Fuite sur Branchement	Usure	collier prise en charge 110 pvc	24/05/22
46	Beuzeville	rue albert sorel	Fuite sur Branchement	Fissure	fissure 32 pe	02/06/22
47	Selles	route de tourville	Fuite sur Réseau	Fissure	conduite 110 pvc	10/06/22
48	Beuzeville	la briquetterie duval	Fuite sur Réseau	Usure	vanne hs	13/06/22
49	Epaignes	route de pont audemer	Fuite sur Réseau	Rupture	casse antenne 50 acier	14/06/22
50	Saint-Sulpice-de-Grimb.	le val loyer	Fuite sur Réseau	Usure	emboitement 80 fonte hs	15/06/22
51	Bonneville la Louvet	le bois louvet	Fuite sur Réseau	Usure	collier 63 pvc	15/06/22
52	Boulleville	route de honfleur	Fuite sur Branchement	Fissure	fissure 25 pe	16/06/22
53	Saint-Maclou	rue de la belle épine	Fuite sur Branchement	Fissure	fissure 25 pe	23/06/22
54	Beuzeville	rue pierre champion	Fuite sur Réseau	Usure	presse étoupe vanne	23/06/22
55	Toutainville		Fuite sur Branchement	Rupture	casse coude 25 pvc	30/06/22
56	Le Torpt	le village	Fuite sur Branchement	Rupture	casse reduction + coude 50 pvc	04/07/22
57	Saint-Maclou	route de foulbec	Fuite sur Branchement	Rupture	casse coude 25 pvc	05/07/22
58	Selles	1438 la drourie	Fuite sur Branchement	Rupture	coude 25 pvc	08/07/22
59	Boulleville	5 lotissement loheac	Fuite sur Réseau	Rupture	casse conduite 75 pvc	09/07/22
60	Boulleville	232 route de la lande	Fuite sur Branchement	Collage	2 fuite coude 32 pvc	11/07/22
61	Saint-Maclou	lotissement les pommiers	Fuite sur Réseau	Collage	te 63 pvc	12/07/22
62	Foulbec	rue des cigognes	Fuite sur Branchement	Resp. Entreprise	reseau environnement	18/07/22
63	Foulbec	route du val	Fuite sur Réseau	Collage	tulipe 90 pvc	13/07/22
64	Le Torpt	chemin du bois	Fuite sur Réseau	Usure	presse etoupe vanne	20/07/22
65	Saint-Maclou	lot les pommiers	Fuite sur Réseau	Usure	coude *2 110 pvc	25/07/22
66	Saint-Maclou	lot les pommiers	Fuite sur Réseau	Usure	te 110 90 63 pvc	26/07/22
67	Saint-Maclou	lot les pommiers	Fuite sur Réseau	Usure	vanne 100	27/07/22
68	Foulbec	chemin ribart	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	cassé par stepelec	25/07/22
69	Bonneville la Louvet	chemin du douet nollent	Fuite sur Branchement	Rupture	casse	26/07/22
70	Fatouville-Grestain	chemin du moulin	Fuite sur Branchement	Collage	tulipe 63 pvc	29/07/22
72	Le Bois-Hellain	route du cimetière	Fuite sur Branchement	Usure	casse 32 rose	01/08/22
73	Saint-Maclou	route de foulbec	Fuite sur Branchement	Collage	coude 25 pvc	03/08/22
74	Fiquefleur-Equainville	la terrerie	Fuite sur Réseau	Rupture	rupture 100 fonte	04/08/22
75	Fort-Moville	la lorie	Fuite sur Branchement	Usure	raccrd laiton 32	08/08/22
76	La Lande-Saint-Leger		Fuite sur Réseau	Rupture	casse 80 fonte	02/08/22
77	Fiquefleur-Equainville	route de honfleur	Fuite sur Réseau	Rupture	rupture 100 fonte	14/08/22
78	Les Preaux	le mont joie	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	casse ents 50 pvc	17/08/22
79	Manneville-la-Raoult		Fuite sur Branchement	Collage	coude 32 pvc	17/08/22
80	Epaignes	rue saint laurent	Fuite sur Branchement	Collage	reduction pvc 32 40	18/08/22
81	Toutainville	rue de fort moville	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	casse 32 pvc reseau environnement	18/08/22
82	Toutainville	impasse du vieux merisier	Fuite sur Branchement	Collage	coude 25 pvc	18/08/22
83	Conteville	2 lotissement les anémones	Fuite sur Branchement	Usure	coude 25 pvc	20/08/22
84	La Lande-Saint-Leger	route du manoir	Fuite sur Réseau	Rupture	casse 80 fonte	23/08/22
85	Fiquefleur-Equainville	le haut de la cote	Fuite sur Réseau	Usure	manchon PVC 110	24/08/22
86	Beuzeville	le cy	Fuite sur Branchement	Collage	coude 50 pvc	25/08/22
87	Beuzeville	rue de la bertiniere	Fuite sur Branchement	Fissure	25 pvc fissuré	26/08/22
88	Martainville	route de vannecroq	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	125 fonte cassé par satbo	29/08/22
89	Martainville	route de vannecroq	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	125 fonte cassé par satbo	29/08/22
90	Fatouville-Grestain	rue de joble	Fuite sur Branchement	Collage	tulipe 25 pvc	30/08/22
91	Epaignes	route de vannecroq	Fuite sur Branchement	Collage	tulipe bt	31/08/22
92	Manneville-la-Raoult	route de honfleur	Fuite sur Branchement	Collage	coude 50 pvc	02/09/22
93	Vannecroq	route de cornelles	Fuite sur Branchement	Rupture	coude	05/09/22
94	Saint-Pierre-du-Val	la vallee	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	casse 110 pvc	05/09/22
95	Fiquefleur-Equainville	le haut de la cote	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	brt 32 pvc cassé par sotranasa	06/09/22
96	Bonneville la Louvet	quartier saint louis	Fuite sur Réseau	Usure	tulipe 90 pvc	09/09/22
97	Bonneville la Louvet	chemin bosquet	Fuite sur Réseau	Usure	vanne vidange	09/09/22
98	Fiquefleur-Equainville	route de la morelle	Fuite sur Réseau	Usure	Fuite sur presse etoupe vanne	14/09/22

99	Bonneville la Louvet	la pelitiere	Fuite sur Réseau	Rupture	Casse 80 FG	20/09/22
100	Fiquefleur-Equainville	route de la morelle	Fuite sur Réseau	Usure	vanne vidange hs	20/09/22
101	Fiquefleur-Equainville	route de la morelle	Fuite sur Réseau	Collage	tulipe 63 pvc	22/09/22
102	Boulleville	route de saint pierre du val	Fuite sur Branchement	Usure	collier prise en charge 63 pvc	22/09/22
103	Vannecroq	Route de la Houssaye	Fuite sur Branchement	Usure	Fuite sur 2eaux	23/09/22
104	Epaignes	chemin de l aumone	Fuite sur Réseau	Collage	Tulipe 90 PVC	09/09/22
105	Saint-Maclou	Route de Foulbec	Fuite sur Réseau	Rupture	100 FG	30/09/22
106	Fatouville-Grestain	le feugré	Fuite sur Réseau	Collage	T collé 40 PVC	30/09/22
107	Saint-Pierre-du-Val	bois des buquets	Fuite sur Branchement	Collage	casse bt 32 pvc	30/09/22
108	La Chapelle-Bayvel	route de la chapelle	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	casse 25 pvc satbo	05/10/22
109	Toutainville	rue du roulle	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	casse par RE	06/10/22
110	La Chapelle-Bayvel	les coupepes	Fuite sur Réseau	Collage		10/10/22
111	Foulbec	campagne de talville	Fuite sur Réseau	Collage	manchon colle 50 pvc	19/10/22
112	Saint-Maclou	route de Foulbec	Fuite sur Branchement	Usure	collier bt	19/10/22
113	Toutainville		Fuite sur Réseau	Collage		21/10/22
114	Foulbec	chemin du vivier	Fuite sur Réseau	Collage		21/10/22
115	Boulleville		Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	Casse par team reseau	18/10/22
116	Fatouville-Grestain	carbéc chemin eglise	Fuite sur Réseau	Usure	Remplacement vanne vidange	25/10/22
117	Epaignes	le sheil	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	Casse par charles travaux	25/10/22
118	Foulbec	rue de la poterie	Fuite sur Réseau	Collage	T colle	31/10/22
119	Boulleville	lotissement loheac	Fuite sur Branchement	Fissure	25 pe hs	04/11/22
120	Toutainville	route de tricqueville	Fuite sur Branchement	Usure	32 pvc	04/11/22
121	Saint-Maclou	rue du calvaire	Fuite sur Réseau	Rupture	reseau environnement	07/11/22
122	Beuzeville	rue albert sorel	Fuite sur Branchement	Fissure	25 pe	09/11/22
123	Fatouville-Grestain	route de Joble	Fuite sur Réseau	Rupture		08/11/22
124	La Chapelle-Bayvel	route de la chapelle	Fuite sur Réseau	Usure	manchon 100	09/11/22
125	Selles	route de Vauville	Fuite sur Réseau	Rupture		10/11/22
126	Saint-Maclou	56 rue du calvaire	Fuite sur Branchement	Collage	collier Bt	16/11/22
127	Fiquefleur-Equainville	la chiais	Fuite sur Branchement	Usure	collier Bt	20/11/22
128	Saint-Pierre-du-Val	route de conteville	Fuite sur Branchement	Fissure		24/11/22
129	Martainville	route de la lande	Fuite sur Réseau	Fissure	casse 100 FG terrain privé	28/11/22
130	Fatouville-Grestain	rue du marechal	Fuite sur Réseau	Rupture		01/12/22
131	Saint-Pierre-du-Val	le grand beaucher	Fuite sur Réseau	Rupture	casse 90 pvc herbage	03/12/22
132	Saint-Pierre-du-Val	le grand beaucher	Fuite sur Réseau	Rupture	casse 90 pvc herbage	04/12/22
133	Saint-Pierre-du-Val	route d'honfleur	Fuite sur Réseau	Rupture	casse 100 FG	04/12/22
134	La Chapelle-Bayvel	route de la chapelle	Fuite sur Réseau	Usure	pose vanne 100 fonte	07/12/22
135	Fiquefleur-Equainville	route de la morelle	Fuite sur Branchement	Collage		08/12/22
136	Fort-Moville	le haut de la rue	Fuite sur Réseau	Rupture		09/12/22
137	La Lande-Saint-Leger	route de semainville	Fuite sur Réseau	Rupture	casse 80 FG verger	10/12/22
138	Epaignes	route de la beuverie	Fuite sur Réseau	Rupture	tulipe dans labour	12/12/22
139	Vannecroq	Rue des Pluques	Fuite sur Réseau	Rupture	casse 100 fonte herbage	12/12/22
140	Selles	la canurie	Fuite sur Réseau	Rupture	casse 100 fonte herbage	13/12/22
141	Martainville		Fuite sur Réseau	Rupture	casse 100 fonte herbage	14/12/22
142	Fiquefleur-Equainville	route de l'estuaire	Fuite sur Réseau	Rupture	en propriete	15/12/22
143	Fiquefleur-Equainville	route d honfleur	Fuite sur Réseau	Rupture	casse 100 FG dans herbage	16/12/22
144	Boulleville	rue de l eglise	Fuite sur Réseau	Rupture	casse 125 FG	16/12/22
145	Les Preaux	436 rue des haies	Fuite sur Réseau	Rupture	casse 80 FG	17/12/22
146	Bonneville la Louvet	674 ch. du clos thourin	Dégradation Entreprise	Resp. Entreprise	casse bt par abonne	17/12/22
147	Toutainville	imp. du vieux merisier	Fuite sur Branchement	Usure	fuite robinet sur PE	19/12/22
148	Fiquefleur-Equainville	route d honfleur	Fuite sur Réseau	Rupture	casse 100 FG	19/12/22
149	Foulbec	chemin du vivier	Fuite sur Réseau	Collage	tulipe 90 PVC	19/12/22
150	Bonneville la Louvet	chemin nollent	Fuite sur Réseau	Collage	coude 63 PVC	22/12/22
151	Epaignes	route de vannecroq	Fuite sur Branchement	Usure	collier 63 PVC	22/12/22
152	Tourville sur Pont Audemer		Fuite sur Branchement	Rupture	Bt 32 PVC	24/12/22
153	Saint-Maclou	lot. des pommiers	Fuite sur Branchement	Collage	T 40/25	27/12/22

Un total de 152 réparations de fuites en 2022 (127 réparations en 2021) dont 20 dégradations entreprise (19 en 2021)		
13 fuites à Fiquefleur Equainville et Saint Maclou	57 fuites Branchement : 20 collages, 21 corrosion/vétusté, 16 trous ou fissures	13 interventions en astreinte le Week-end
12 fuites à Epaignes	65 fuites conduite : 30 ruptures, 25 collages et 10 vétustés	
11 fuites à Toutainville, Beuzeville et Foulbec	10 fuites équipement : 3 presse-étoupe, 6 changements de vanne et 1 ventouse	
10 fuites à Boulleville, 9 à Bonneville la Louvet	20 dégradations entreprise : 11 sur conduites et 9 sur Bt	
8 fuites à Saint Pierre du Val et 7 à Manneville la Raault		

**Type de fuite :** fuite réseau / fuite branchement / fuite accessoire (vanne - ventouse - vidange - purge - réducteur) / casse, dégradation entreprise  
**Cause de la fuite :** corrosion / rupture / collage / fissure / trou / usure / vétusté

# COMPTE RENDU ANNUEL 2022



## Sur les branchements

Les interventions ont été les suivantes :

Commune	Localisation	Date	Type de conduite	Diamètre conduite	Cause de désordre
DURANVILLE	Rue des rochers	07/01/2022	25	PVC	Fuite sur branchement
CORMEILLES	Rue de Malou	23/01/2022	32	PE	Fuite sur branchement
SAINT-PIERRE DE SALERNE	Rue de l'Ecole	25/01/2022	63	PVC	Fuite sur branchement
CORMEILLES	Rue de Verdun	31/01/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
LIEUREY	Rue de la Cauvinière	01/02/2022	25	PVC	Fuite sur branchement
THIBERVILLE	Route de Cormeilles	02/02/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-PIERRE DE CORMEILLES	Les Bréards	02/02/2022	25	PVC	Fuite sur branchement
THIBERVILLE	Route de Lisieux	03/02/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
FONTAINE LA LOUVET	Rue de la Mairie	04/02/2022	25	PVC	Fuite sur branchement
GIVERVILLE	Route de Saint-Georges	06/02/2022	32	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	Impasse Champpêtre	10/02/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	Rue de la Mannerie	16/02/2022	25	PE	Fuite sur branchement
THIBERVILLE	Rue du Clos	17/02/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	Impasse Champpêtre	22/02/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	Impasse de la Cour Bédée	25/02/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	le Bodard	03/03/2022	32	PE	Fuite sur dispositif de comptage
CAMPIGNY	Rue de la Haute Voie	07/03/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
ÉPREVILLE EN LIEUVIN	Chemin du Dour	07/03/2022	32	PVC	Fuite sur branchement
DRUCOURT	Rue de la Duguerie	09/03/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
CAMPIGNY	Rue de la Haute Voie	09/03/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	Résidence du Beaujous	10/03/2022	25	PE	Fuite sur branchement
SAINT-PIERRE DE CORMEILLES	Rue de Normandie	10/03/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	Impasse du Trait au Parc	10/03/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
MORAINVILLE JOUVEAUX	Route de Jouveaux	11/03/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-PIERRE DE CORMEILLES	Rue de la Caterie	19/03/2022	32	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	Rue du Stade	23/03/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
DRUCOURT	Route de Bernay	29/03/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
BRÉTIGNY	Rue du Château	29/03/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
BRÉTIGNY	Chemin de la Savoie	06/04/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-VICTOR D'ÉPINE	Chemin du Bois Haboult	06/04/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
CORMEILLES	Rue de l'Abbaye	07/04/2022	25	Acier	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	Route du Cheval Noir	11/04/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	Rue de l'Ancienne Poste	11/04/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-VICTOR D'ÉPINE	Chemin du Bois Haboult	11/04/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
GIVERVILLE	Le Bourg	16/04/2022	25	PEHD	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	Hameau de la Bulletière	19/04/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	Route de l'Épinay	21/04/2022	25	PVC	Casse sur branchement
LIEUREY	Rue du Cadran	22/04/2022	32	PE	Fuite sur dispositif de comptage
BRÉTIGNY	Rue de l'Orme	26/04/2022	25	PVC	Fuite sur branchement
CAMPIGNY	Chemin des Bruyères	28/04/2022	25	PVC	Casse sur branchement
SAINT-AUBIN DE SCELLON	Route de Thiberville	28/04/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-SYLVESTRE DE CORMEILLE	Rue Gallet	03/05/2022	25	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	Route de l'Épinay	04/05/2022	25	PVC	Fuite sur branchement

# COMPTE RENDU ANNUEL 2022



Commune	Localisation	Date	Type de conduite	Diamètre conduite	Cause de désordre
THIBERVILLE	Rue des Eglantiers	07/05/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
LIVET SUR AUTHOU	Chemin du Vieux Moulin	10/05/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
DRUCOURT	Impasse des Granges	20/05/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
FONTAINE LA LOUVET	Rue de la Mairie	23/05/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
MORAINVILLE JOUVEAUX	Cimetière	24/05/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	Route de Bernay	25/05/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
DRUCOURT	Rue du Mesnil	30/05/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
FRENEUSE SUR RISLE	Chemin du Gué	02/06/2022	32	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-CHRISTOPHE SUR CONDÉ	Route de Montfort	02/06/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-MARTIN SAINT-FIRMIN	Sentier Delahaye	15/06/2022	32	PVC	Fuite sur branchement
LIVET SUR AUTHOU	Le Moulin aux Prêtres	07/07/2022	25	Acier	Fuite sur branchement
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	Route de Saint-Benoît	07/07/2022	40	PVC	Fuite sur branchement
MORAINVILLE JOUVEAUX	Route de Cormeilles	21/07/2022	40	PE	Fuite sur dispositif de comptage
LIEUREY	L'île Bavarde	28/07/2022	25	PEHD	Fuite sur dispositif de comptage
ASNIÈRES	Rue de la Vallette	08/08/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
LIEUREY	Rue de l'Ancienne Gare	17/08/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
LIEUREY	Rue de la Grande Couture	19/08/2022	25	PE	Fuite sur branchement
LIEUREY	Rue de la Chapelle	30/08/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-VINCENT DU BOULAY	Route de Saint-Mards de Fresne	31/08/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-VINCENT DU BOULAY	Chemin de la Devinière	31/08/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
ASNIÈRES	Route du Pensionnat	05/09/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
BOURNAINVILLE FAVEROLLES	Rue de Faverolles	08/09/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
CONDÉ SUR RISLE	Route de Pont-Audemer	13/09/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
ASNIÈRES	Place de l'Eglise	28/09/2022	32	PE	Fuite sur dispositif de comptage
HEUDREVILLE EN LIEUVIN	Rue de la Bucaille	11/10/2022	32	PVC	Fuite sur branchement
BRÉTIGNY	Les Laris	18/10/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
BOISSY LAMBERVILLE	Rue de la Morinière	18/10/2022	32	PE	Fuite sur branchement
HEUDREVILLE EN LIEUVIN	Le Village	24/10/2022	32	PE	Fuite sur branchement
FOLLEVILLE	La Mare Cocagne	25/10/2022	32	PE	Fuite sur branchement
BRÉTIGNY	Rue des Laris	25/10/2022	63	PVC	Fuite sur branchement
LA NOË POULAIN	Rue de la Pelcoterie	27/10/2022	32	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
MALOUY	Route du Puits la Bonde	28/10/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
LIEUREY	La Croix Vignon	02/11/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-SYLVESTRE DE CORMEILLE	La Couture	06/11/2022	25	PE	Fuite sur branchement
BOURNAINVILLE FAVEROLLES	Rue du Four à Pain	07/11/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
LIEUREY	Les Ombrages	08/11/2022	32	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
LIEUREY	Route de Saint-Georges	10/11/2022	25	Acier	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-MARDS DE FRESNE	La Bouchonnière	17/11/2022	32	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
TOURVILLE SUR PONT AUDEMER	Route des Egyptiennes	01/12/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
MORAINVILLE JOUVEAUX	Le Val	20/12/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-GRÉGOIRE DU VIÈVRE	1 Rue Joseph le Pennec	21/12/2022	32	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-SIMÉON	16 Rue Notre-Dame de Léard	22/12/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
LE FAVRIL	La Vezouzière	26/12/2022	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-AUBIN DE SCELLON	Resterhierven	29/12/2022	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage



### ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT GEORGES VIEVRE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2022 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<p><b>A</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A : Eau de bonne qualité</li> <li>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</li> <li>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</li> <li>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</li> </ul>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 12 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 433 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																		
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : PUIITS DE SAINT GEORGES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 710 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td> <p>Nombre de prélèvements : 24</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2020, 2021, 2022</p> </td> <td></td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td> <p>Nombre de prélèvements : 9</p> <p>Valeur moyenne : 4,72 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 5,1 mg/L</p> </td> <td></td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td> <p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Nombre de mesures : 324</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p> </td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	<p>Nombre de prélèvements : 24</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2020, 2021, 2022</p>		NITRATES	A	Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	<p>Nombre de prélèvements : 9</p> <p>Valeur moyenne : 4,72 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 5,1 mg/L</p>		PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Nombre de mesures : 324</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>	
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																	
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	<p>Nombre de prélèvements : 24</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2020, 2021, 2022</p>																		
NITRATES	A	Très bonne qualité																	
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	<p>Nombre de prélèvements : 9</p> <p>Valeur moyenne : 4,72 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 5,1 mg/L</p>																		
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																	
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Nombre de mesures : 324</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>																		

#### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b> 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b> 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b> 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b> 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Valeur moyenne : 0 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 0 mg/L</p>	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau dure	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 22,5 °f</p> <p>Valeur maxi : 22,6 °f</p>	

#### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
--	--

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT PIERRE DE CORMEILLES

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p><b>A</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A : Eau de bonne qualité</li> <li>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</li> <li>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</li> <li>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</li> </ul>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 10 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 37 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU										
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : LA VALLEE AU LIEVRE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 804 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>	<table border="1"> <tr> <td><b>BACTÉRIOLOGIE</b></td> <td><b>A</b> Très bonne qualité</td> </tr> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td>           Nombre de prélèvements : 26            Conformité : 100 %            Valeur maxi : 0 n/100 ml            Années prises en compte : 2020, 2021, 2022         </td> </tr> <tr> <td><b>NITRATES</b></td> <td><b>A</b> Bonne qualité</td> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td>           Nombre de prélèvements : 9            Valeur moyenne : 21,9 mg/L            Valeur maxi : 24,5 mg/L         </td> </tr> <tr> <td><b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b></td> <td><b>A</b> Très bonne qualité</td> </tr> </table>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 26 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 21,9 mg/L Valeur maxi : 24,5 mg/L	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité										
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 26 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022										
<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité										
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 21,9 mg/L Valeur maxi : 24,5 mg/L										
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité										

Quelques conseils	FLUOR
<p><b>ABSENCE</b></p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>	<p><b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 1            Nombre de mesures : 324            Conformité : 100 %            Valeur maxi : 0,02 microgramme/L            Année prise en compte : 2021</p>
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>	<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>
<p><b>CHLORE</b></p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>	<p><b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Nombre de prélèvements : 1            Valeur moyenne : 0 mg/L            Valeur maxi : 0 mg/L            Année prise en compte : 2021</p>

Informations complémentaires	DURETÉ
<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>	<p><b>Eau dure</b></p> <p>Nombre de prélèvements : 2            Valeur moyenne : 29,1 °f            Valeur maxi : 29,7 °f</p>



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 31/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : BEUZEVILLE NORD

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 31 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 435 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																								
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : COTE MACAIRE, LES GODELIERS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par filtration (sans ajout de sels d'aluminium) puis désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 14209 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « LIEUVIN (SIAEP) ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : <b>30</b>            Conformité : <b>100 %</b>            Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : <b>30</b>            Valeur moyenne : <b>24,2 mg/L</b>            Valeur maxi : <b>26,1 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : <b>3</b>            Nombre de mesures : <b>972</b>            Conformité : <b>100 %</b>            Valeur maxi : <b>0,055 microgramme/L (chloridazone desphényl)</b> </td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : <b>3</b>            Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b>            Valeur maxi : <b>0 mg/L</b> </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>30</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>30</b> Valeur moyenne : <b>24,2 mg/L</b> Valeur maxi : <b>26,1 mg/L</b>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Nombre de mesures : <b>972</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,055 microgramme/L (chloridazone desphényl)</b>	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0 mg/L</b>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																							
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>30</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>																							
NITRATES	A	Bonne qualité																							
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>30</b> Valeur moyenne : <b>24,2 mg/L</b> Valeur maxi : <b>26,1 mg/L</b>																							
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité																							
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Nombre de mesures : <b>972</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,055 microgramme/L (chloridazone desphényl)</b>																							
FLUOR	A	Très bonne qualité																							
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0 mg/L</b>																							

### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b> 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b> 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b> 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b> 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
--	--

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CORMEILLES

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 9 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 431 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : SAINT CREPIN. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 1204 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
---------------	---	--------------------

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **30**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2020, 2021, 2022**

NITRATES	A	Bonne qualité
----------	---	---------------

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **9**  
Valeur moyenne : **21,7 mg/L**  
Valeur maxi : **24,8 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
--------------------------------------	---	--------------------

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Nombre de mesures : **325**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,01 microgramme/L**

FLUOR	A	Très bonne qualité
-------	---	--------------------

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0 mg/L**  
Valeur maxi : **0 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
--------	----------

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **29,4 °f**  
Valeur maxi : **30,1 °f**

### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b> 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b> 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b> 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b> 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
--	--

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : ST PIERRE DE SALERNE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 9 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 432 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : LA FERME CARON, LE MONT GANNEL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 798 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	Nombre de prélèvements : <b>28</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2020, 2021, 2022</b>
<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité	Nombre de prélèvements : <b>9</b> Valeur moyenne : <b>24,1 mg/L</b> Valeur maxi : <b>24,9 mg/L</b>
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.
<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.
<b>DURETÉ</b>	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Quelques conseils	
<b>ABSENCE</b>	 <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>
<b>ADOUCCISSEUR</b>	 <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	 <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>
<b>CHLORE</b>	 <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : PIENCOURT

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 10 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 431 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : <b>SOURCE DE BAILLEUL</b>. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 943 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : <b>10</b>            Conformité : <b>100 %</b>            Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : <b>10</b>            Valeur moyenne : <b>23,2 mg/L</b>            Valeur maxi : <b>24,4 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : <b>1</b>            Nombre de mesures : <b>325</b>            Conformité : <b>100 %</b>            Valeur maxi : <b>0,01 microgramme/L</b> </td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : <b>1</b>            Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b>            Valeur maxi : <b>0 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <th colspan="2"></th> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td>Eau dure</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : <b>3</b>            Valeur moyenne : <b>29,4 °f</b>            Valeur maxi : <b>32,5 °f</b> </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>10</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>10</b> Valeur moyenne : <b>23,2 mg/L</b> Valeur maxi : <b>24,4 mg/L</b>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>1</b> Nombre de mesures : <b>325</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,01 microgramme/L</b>	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0 mg/L</b>	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			DURETÉ	Eau dure		Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>29,4 °f</b> Valeur maxi : <b>32,5 °f</b>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																																
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>10</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>																																
NITRATES	A	Bonne qualité																																
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>10</b> Valeur moyenne : <b>23,2 mg/L</b> Valeur maxi : <b>24,4 mg/L</b>																																
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																																
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>1</b> Nombre de mesures : <b>325</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,01 microgramme/L</b>																																
FLUOR	A	Très bonne qualité																																
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0 mg/L</b>																																
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																																		
DURETÉ	Eau dure																																	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>29,4 °f</b> Valeur maxi : <b>32,5 °f</b>																																
Quelques conseils																																		
<p><b>ABSENCE</b></p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>																																		
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>																																		
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>																																		
<p><b>CHLORE</b></p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>																																		
Pour aller plus loin																																		
<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>																																		

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : LIEUREY

### Conclusion sanitaire

2022

La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 26 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 427 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LA FORGE SUBTILE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par filtration (sans ajout de sels d'aluminium) puis désinfection.

Votre réseau alimente 3976 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 18  
Valeur moyenne : 31 mg/L  
Valeur maxi : 36,5 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 9  
Nombre de mesures : 394  
Conformité : 0 %  
Valeur maxi : 0,195 microgramme/L (chloridazone desphényl)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0 mg/L  
Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3  
Valeur moyenne : 28,5 °f  
Valeur maxi : 30,5 °f

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CAMPIGNY

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2022</b>	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 12 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 432 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau
Votre réseau est alimenté par un captage : LA FONTAINE DANGEREUSE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.
L'eau distribuée est traitée par désinfection.
Votre réseau alimente 2549 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».
Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 19,2 mg/L Valeur maxi : 25,7 mg/L
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 323 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,01 microgramme/L
<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L

Quelques conseils	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
<b>DURETÉ</b>	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 27,2 °f Valeur maxi : 27,4 °f

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaputable.sante.gouv.fr">www.eaputable.sante.gouv.fr</a>

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : CONDE SUR RISLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p><b>A</b></p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 12 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 433 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																								
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : LE MONT GANNEL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 2315 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 22,2 mg/L Valeur maxi : 23,1 mg/L</td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 324 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,017 microgramme/L</td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L</td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 22,2 mg/L Valeur maxi : 23,1 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 324 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,017 microgramme/L	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																							
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																							
NITRATES	A	Bonne qualité																							
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 22,2 mg/L Valeur maxi : 23,1 mg/L																							
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																							
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 324 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,017 microgramme/L																							
FLUOR	A	Très bonne qualité																							
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L																							

Quelques conseils	
<b>ABSENCE</b> 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b> 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b> 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b> 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : FRENEUSE SUR RISLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p><b>A</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A : Eau de bonne qualité</li> <li>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</li> <li>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</li> <li>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</li> </ul>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 7 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 433 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : LE MONT GANNEL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 239 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : <b>18</b></p> <p>Conformité : <b>100 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p> <p>Années prises en compte : <b>2020, 2021, 2022</b></p> </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : <b>6</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>22,5 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>23,3 mg/L</b></p> </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : <b>1</b></p> <p>Nombre de mesures : <b>324</b></p> <p>Conformité : <b>100 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0,017 microgramme/L</b></p> </td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : <b>1</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0 mg/L</b></p> </td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td></td> <td>Eau dure</td> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : <b>3</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>27,4 °f</b></p> <p>Valeur maxi : <b>28,1 °f</b></p> </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : <b>18</b></p> <p>Conformité : <b>100 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p> <p>Années prises en compte : <b>2020, 2021, 2022</b></p>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : <b>6</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>22,5 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>23,3 mg/L</b></p>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b></p> <p>Nombre de mesures : <b>324</b></p> <p>Conformité : <b>100 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0,017 microgramme/L</b></p>	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0 mg/L</b></p>	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			DURETÉ		Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.		<p>Nombre de prélèvements : <b>3</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>27,4 °f</b></p> <p>Valeur maxi : <b>28,1 °f</b></p>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																																
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : <b>18</b></p> <p>Conformité : <b>100 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p> <p>Années prises en compte : <b>2020, 2021, 2022</b></p>																																
NITRATES	A	Bonne qualité																																
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : <b>6</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>22,5 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>23,3 mg/L</b></p>																																
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																																
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b></p> <p>Nombre de mesures : <b>324</b></p> <p>Conformité : <b>100 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0,017 microgramme/L</b></p>																																
FLUOR	A	Très bonne qualité																																
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0 mg/L</b></p>																																
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																																		
DURETÉ		Eau dure																																
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.		<p>Nombre de prélèvements : <b>3</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>27,4 °f</b></p> <p>Valeur maxi : <b>28,1 °f</b></p>																																
Quelques conseils																																		
<p><b>ABSENCE</b></p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>																																		
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>																																		
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>																																		
<p><b>CHLORE</b></p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>																																		
Pour aller plus loin																																		
<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>																																		

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : AUTHOU

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p><b>A</b></p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 433 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																								
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : LA FERME CARON. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 415 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td>Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022</td> <td></td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td>Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 24,6 mg/L Valeur maxi : 26,3 mg/L</td> <td></td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 323 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L</td> <td></td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022		NITRATES	A	Bonne qualité	Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 24,6 mg/L Valeur maxi : 26,3 mg/L		PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 323 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L		FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L	
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																							
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022																								
NITRATES	A	Bonne qualité																							
Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 24,6 mg/L Valeur maxi : 26,3 mg/L																								
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																							
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 323 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L																								
FLUOR	A	Très bonne qualité																							
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L																								

### Quelques conseils

<p><b>ABSENCE</b></p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>
<p><b>CHLORE</b></p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>

### Pour aller plus loin

<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>
---

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT PIERRE DE COR. SAINT PHILBERT

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2022</b>	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 14 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 433 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																					
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : PAQUINE F3 (14), PAQUINE P2 (14). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 17 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>		<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : 11            Conformité : 100 %            Valeur maxi : 0 n/100 ml         </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : 14            Valeur moyenne : 13,8 mg/L            Valeur maxi : 19 mg/L         </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : 1            Nombre de mesures : 320            Conformité : 100 %            Valeur maxi : 0,015 microgramme/L         </td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>           Nombre de prélèvements : 1            Valeur moyenne : 0 mg/L            Valeur maxi : 0 mg/L         </td> </tr> <tr> <th colspan="2">INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <th colspan="2">DURETÉ</th> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">Eau très dure</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">           Nombre de prélèvements : 14            Valeur moyenne : 30,1 °f            Valeur maxi : 32,1 °f         </td> </tr> </tbody> </table>		BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 14 Valeur moyenne : 13,8 mg/L Valeur maxi : 19 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 320 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,015 microgramme/L	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		DURETÉ				Eau très dure				Nombre de prélèvements : 14 Valeur moyenne : 30,1 °f Valeur maxi : 32,1 °f	
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																																					
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																																					
NITRATES	A	Bonne qualité																																					
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 14 Valeur moyenne : 13,8 mg/L Valeur maxi : 19 mg/L																																					
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																																					
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 320 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,015 microgramme/L																																					
FLUOR	A	Très bonne qualité																																					
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L																																					
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		DURETÉ																																					
		Eau très dure																																					
		Nombre de prélèvements : 14 Valeur moyenne : 30,1 °f Valeur maxi : 32,1 °f																																					
<h3>Quelques conseils</h3> <table border="1"> <tbody> <tr> <td><b>ABSENCE</b></td> <td>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</td> </tr> <tr> <td><b>ADOUCCISSEUR</b></td> <td>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</td> </tr> <tr> <td><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></td> <td>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</td> </tr> <tr> <td><b>CHLORE</b></td> <td>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</td> </tr> </tbody> </table>		<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.																														
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.																																						
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.																																						
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.																																						
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.																																						
<h3>Pour aller plus loin</h3> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>																																							

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : FRESNE CAUVERVILLE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
		B	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
		C	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
		D	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 10 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 433 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : BAILLEUL FORAGE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 1069 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>		<p><b>BACTÉRIOLOGIE</b></p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	
		A	Très bonne qualité
		<p>Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>	
		<p><b>NITRATES</b></p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	
		A	Bonne qualité
		<p>Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne : 26,2 mg/L Valeur maxi : 33,9 mg/L</p>	
		<p><b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b></p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	
		A	Bonne qualité
		<p>Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 325 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,083 microgramme/L (chloridazone desphényl)</p>	
<p><b>Quelques conseils</b></p> <p><b>ABSENCE</b> Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p><b>ADOUCCISSEUR</b> Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b> Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p> <p><b>CHLORE</b> Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>		<p><b>FLUOR</b></p> <p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>	
		A	Très bonne qualité
		<p>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L</p>	
		<p><b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b></p> <p><b>DURETÉ</b></p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.</p>	
		Eau très dure	
		<p>Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 32,1 °f Valeur maxi : 32,8 °f</p>	
<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>			

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : BEUZEVILLE SUD

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p><b>A</b></p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 44 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 435 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : COTE MACAIRE, LES GODELIERS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par filtration (sans ajout de sels d'aluminium) puis désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 5179 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « LIEUVIN (SIAEP) ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 43 Valeur moyenne : 24,2 mg/L Valeur maxi : 26,9 mg/L</td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 3 Nombre de mesures : 972 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,055 microgramme/L (chloridazone desphényl)</td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L</td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td></td> <td>Eau dure</td> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 29,4 °f Valeur maxi : 31 °f</td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 43 Valeur moyenne : 24,2 mg/L Valeur maxi : 26,9 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 3 Nombre de mesures : 972 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,055 microgramme/L (chloridazone desphényl)	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			DURETÉ		Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 29,4 °f Valeur maxi : 31 °f
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																																
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																																
NITRATES	A	Bonne qualité																																
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 43 Valeur moyenne : 24,2 mg/L Valeur maxi : 26,9 mg/L																																
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité																																
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 3 Nombre de mesures : 972 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,055 microgramme/L (chloridazone desphényl)																																
FLUOR	A	Très bonne qualité																																
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L																																
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																																		
DURETÉ		Eau dure																																
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 29,4 °f Valeur maxi : 31 °f																																
Quelques conseils																																		
<p><b>ABSENCE</b></p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>																																		
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>																																		
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>																																		
<p><b>CHLORE</b></p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>																																		
Pour aller plus loin																																		
<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>																																		

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : DRUCOURT

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 17 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 435 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : BAILLEUL FORAGE, SOURCE DE BAILLEUL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau distribuée est traitée par désinfection.</p> <p>Votre réseau alimente 4376 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « STGS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « LIEUVIN (SIAEP) »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne : 24,1 mg/L Valeur maxi : 25,9 mg/L
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de mesures : 650 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,083 microgramme/L (chloridazone desphényl)

Quelques conseils		FLUOR	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L	
<b>Pour aller plus loin</b>		<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>		<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
		Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.	
		Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 31,3 °f Valeur maxi : 32,8 °f	

Édité le 22/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : BONNEVILLE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2022</b>	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 35 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 438 substances différentes.

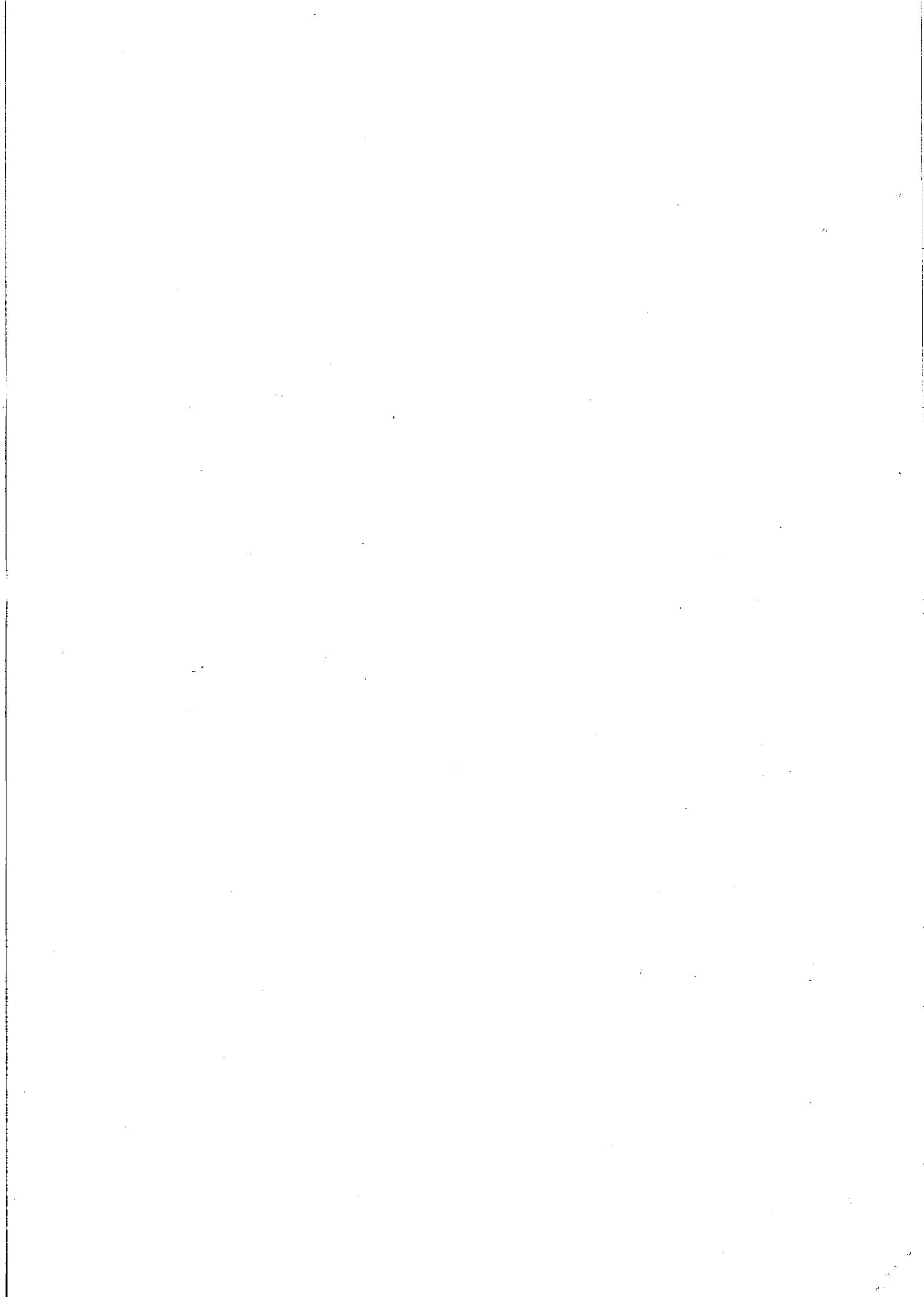
Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : 2 CAPTAGES DE L'EURE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 215 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « SIAEP DU LIEUVIN ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « SIAEP DU LIEUVIN »</p>		<p><b>BACTÉRIOLOGIE</b> <b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022</p>	
		<p><b>NITRATES</b> <b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 33 Valeur moyenne : 24 mg/L Valeur maxi : 26 mg/L</p>	
		<p><b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b> <b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 3 Nombre de mesures : 972 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0.06 microgramme/L (chloridazone desphényl)</p>	
<p><b>Quelques conseils</b></p> <p><b>ABSENCE</b>  Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p><b>ADOUCCISSEUR</b>  Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b>  Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>		<p><b>FLUOR</b> <b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0.0 mg/L Valeur maxi : 0.0 mg/L</p>	
<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <p> Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.fr">www.eaupotable.sante.fr</a></p>		<p><b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b></p> <p><b>DURETÉ</b> Eau dure</p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p> <p>Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 30 °f Valeur maxi : 31 °f</p>	

Édité le 22/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

# Historique des tranches de renouvellement et renforcement des réseaux

Dénomination	Site / Lieu	Programme	N° de tranche	Missions contenues	estimation ou montant marché	subvention	Montant DGD		Date de mise en service
							Coût Tx	ratio €/ ml	
BP 331-00 2022	Sous total et cumul =>		26 640	<b>Réalisation 2022 : 6,89 km renouvelés = Tx : 1,22 %</b> mise en service 2018 à 2022 : moyenne 3,048 km soit Tx moyen de 0,58%	15 240				
Renf			16570		60 461,00 €		2 085 008,03 €	135,81	
Renf					14 594,00 €				
Renf					13 134,00 €				
Renou					14 594,00 €				
Renou					18 972,00 €				
Renf					13 134,00 €				
Renou					7 297,00 €				
Renf					8 756,00 €				
Renou					- €				
Renou					- €				
Renou					- €				
2021			10400	430	24 000,00 €	0	43 960,45 €	102,23	
Renou					7 500,00 €				07/2023
Renou					13 200,00 €				06/2023
Renf					3 300,00 €				05/2023
Extension					- €				11/2022
Renou					SIEGE				12/2022
Extension					SIEGE				12/2022
2020				5285	28 899,50 €		709 816,50 €	134,31	
Renou					7 706,00 €				2021
Renou					8 433,50 €				04/2022
Renou					12 566,00 €				08/2022
2019				4650	52 822,42 €		507 458,00 €	109,13	
Renou					16 607,62 €				12/2020
Renou					716,80 €				04/2021
Renou					35 296,00 €				04/2021
2018				4740	69 815,00 €		744 692,20 €	157,11	
Renou					5 003,00 €				2019
Renou					17 456,00 €				2019
Renou					17 456,00 €				2019
Renou					29 900,00 €				2019
2017				10926	337 439 €		2 085 008 €	417 002 € par an	
Dénomination	Site / Lieu	Programme	N° de tranche	Missions contenues	estimation ou marché	subvention	Montant DGD	ratio €/ ml	Date de mise en service
BA3-331-03 2022	Sous total et cumul =>		41 525	<b>Réalisation 2022 : 1,839 km renouvelés = Tx : 0,23 %</b> mise en service 2018 à 2022 : moyenne 4,152 km soit Tx moyen de 0,53 %	15 240				
Renf					4 410 848		2 399 846,23	115,59	
Renf					165 000,00 €				09/2023
Renf					250 000 €				
Renf					125 000 €				



Renou	275 000 €	Cornelles - Ruess de / Abbaye / Augustin Hebert	180 ml 150 FD, 490 ml 110 PEHD et 100 Bts	4366	22-007	8 026,00 €	275 000,00 €			
Renou	200 000 €	Saint Pierre de Cornelles - La Chaule / Le Fretet	1620 ml 150 FD, 140 ml 75 PEHD, 350 ml 63 PEHD et 28 Bts		22-008	5 837,00 €	200 000,00 €			
Renou	250 000 €	Phenout - Fontaine la Louvet - RD 36 / La Farniere / R	1600 ml 140 PEHD, 135 ml 110 PEHD et 130 ml 63 PEHD et 16 Bts		22-009	7 297,00 €	250 000,00 €			
Renif	325 000 €	Druocout - St Vincent du Bouley - RD 22 / Le Cresson / H	2090 ml 150 FD, 110 ml 63 PEHD 34 Bts		22-010	9 486,00 €	325 000,00 €			
Renif	225 000 €	Thiberville - La Vallée / RD 145	530 ml 110 PEHD, 350 ml 63 PEHD, 80 ml 40 PEHD et 28 Bts		22-011	6 567,00 €	225 000,00 €			
Renou	75 000 €	Thiberville - Le Beaudroux	520 ml 90 PEHD et 7 Bts		22-012	2 199,00 €	75 000,00 €			
Renou	25 000 €	La Noe Poulain - Rue de la fontaine Soreté phase 1 programme 2024			HT100	- €	25 000,00 €	26440		07/2022
2021	945 000 €		285 ml 90 PEHD et 4 Bts	7065		8 700,00 €	794 140,50 €	481 122,62		
Renou	15 000 €	CVM - Rue de Morainville à Lieurey	50 PEHD 245 ml et 13 bts			- €		14 890,50		04/2022
Renif	190 000 €	renforcement commune St MARTIN pour PI	120 ml Ø 100 FD (à charge de la commune)		HT	- €	10 000,00 €	13 199,44		06/2021
Renou	110 000 €	St Philibert et Condé la Paquerotte	750 ml Ø 110 PEHD, 500 ml Ø 90, 250 ml Ø 75 et 30 Bts		2021-0008	5 700,00 €	222 779,00 €			07/2023
Renou	135 000 €	St Grégoire du Vévra la Vallée Féron	540 mètres Ø 90 PEHD, 370 ml Ø 75 et 15 Bts		2021-0007	- €				
Renif	80 000 €	Frenaise sur Risle, Les Catellis - les Coudraires	1060 ml Ø 110 PEHD, 300 ml Ø 63, 130 ml Ø 75 et 16 Bts		2021-0006	- €	112 914,50 €	113 541,80		10/2021
Renou	45 000 €	St Georges du Vévra - rue de Noards	500 ml Ø 100 et 28 Bts		2021-0005	- €	100 000,00 €	86 974,90		05/2022
Renou	400 000 €	St Sylvestre de Cornelles Vallée de Madigny	400 ml PEHD Ø 90 et 6 Bts		2021-0003	- €	50 000,00 €	44 321,88		03/2021
Renou	100 000 €	Thiberville la Carbornière phase II	700 ml PEHD Ø 90 et 20 Bts		2021-0002	- €	77 775,00 €	72 865,00		10/2021
Renou	170 000 €	Cornelles rue de PL V phase I	600 ml 90 PEHD, 200 ml 75 PEHD, 50 ml 63 PEHD et 40 Bts		2021-0001	- €	135 000,00 €	135 609,10		09/2022
Renou	100 000 €	Le Planquay rue de l'Eglise	515 ml Ø 110 PEHD, 80 ml Ø 63 PEHD et 20 Bts		2021-0000	3 000,00 €	65 672,00 €			07/2023
Renou	160 000 €	Neuville-Beligny-St Pierre de Saume	1410 ml et 20 Bts		2022-006	- €	Non			
2020	970 000 €			8600		25 278,00 €	489 500,00 €	781 054,02		114,26
Renou	20 000 €	St Martin-St Firmin le Petit Château	60 ml Ø 90 et 100 ml Ø 75 et 4 Bts		HT	- €		19 218,25		08/2020
Renou	10 000 €	St Benoît des Ombres 53 rue des Blissons	105 ml Ø 125 PEHD et reprise 1 Bt		HT	- €		9 642,90		07/2020
Renou	75 000 €	St Georges du Vévra - rue de Lieurey	305 ml Ø 150 FD et 26 Bts (grave ciment)		2019-0080	CLT/Coordinatib	69 779,00 €	79 403,50		07/2020
Renif	220 000 €	St Christophe/Condé-ancien Presbytere	1380 ml et 25 Bts		2020-0082	6 765,00 €	Non	149 790,00		05/2021
Renif	235 000 €	Condé sur Risle-phase 2 la Thilaye	1580 ml Ø 140 PEHD, 455 ml Ø 125 PEHD, 10 ml Ø 63 PEHD et 21 Bts		2020-0083	7 293,00 €	Non	179 774,00		03/2021
Renou	360 000 €	Thiberville-Fontaine la Louvet RD 613	1820 ml Ø 200 FD, 500 ml Ø 75 pehd, 100 ml PEHD Ø 125 et 28 Bts		2020-0058	11 220,00 €	350 000,00 €	300 173,00		04/2021
Renou	50 000 €	Barville-Les Criquais	400 ml PEHD Ø 110 et 12 Bts		2020-0059	- €	49 728,00 €	43 052,37		03/2021
2019	995 000 €			6515		18 720,00 €	322 290,50 €	725 270,83		105,76
Renou	50 000 €	St Georges du Vévra - rue de St Grégoire	160 ml PEHD Ø 90 et 12 Bts		80	2 080,00 €	57 487,00 €	55 404,50		02/2020
Renif	150 000 €	Phase 1 TO St Christophe	750 ml FD Ø 150, 300 ml Ø 90 PEHD et 5 Bts		79 TO	6 240,00 €	84 832,50 €	90 075,50		03/2020
Renif	250 000 €	Phase 1 TF St Christophe	1700 ml FD Ø 150 et 15 Bts		79 TF	10 400,00 €	179 980,00 €	176 434,63		04/2020
Renou	85 000 €	Thiberville - rue de Mesnil	375 ml PEHD Ø 110 et 19 Bts		55	- €	56 000,00 €	55 529,00		2019
Renif	300 000 €	St Sylvestre de Cornelles les Marchandières	1925 ml PEHD Ø 125, 400 ml Ø 90 et 63, 30 Bts		56	- €	235 000,00 €	233 214,50		2020
Renou	160 000 €	Morainville-bouveaux le Bourg	630 ml FD Ø 150, 50 ml Ø 63, 32 Bts		57	- €	126 000,00 €	124 615,70		2020
2018	610 000 €			2920		18 608,75 €	260 000,00 €	385 958,76		158,44
Renou	150 000 €	St Grégoire du Vévra, Hameau Blinnet	1000 ml Ø 110 PEHD et 15 Bts		76	7 665,00 €	100 000,00 €	62 216,10		106,95
Renif	260 000 €	St Pierre de Saume	800 ml Fonte Ø 150, 350 ml Ø 90 PEHD et 25 Bts		75	- €	160 000,00 €	124 000,05		118,66
Renif	50 000 €	Thiberville-Mallage réseau le Mesnil	270 ml Ø 150 fonte sous chausée		53	- €	70 000,00 €	68 398,69		252,39
Renif	75 000 €	Thiberville - route de Bonny	200 ml Ø 150 Fonte et 30 Bts		51	5 636,25 €	75 000,00 €	61 845,13		325,50
Renou	75 000 €	Thiberville-3 impasses rue de Barnay	300 ml Ø 75 PEHD et 70 Bts		50	5 307,50 €	75 000,00 €	69 498,79		201,45

<b>Les mises en service de nouveaux réseaux cumulés de 2018 à 2022 sont égale à :</b>									
<b>Linéaire global réalisé de 2018 à 2022 - coût total d'investissement et ratio au mètre linéaire</b>	<b>36 001</b>	<b>20761 mètres</b>	<b>4152</b>	<b>ml en moyenne</b>	<b>0,5300%</b>	<b>2 399 846 €</b>	<b>479 969 € par an</b>	<b>4 484 854 €</b>	<b>124,58 €/mètre</b>

